



[Canada.ca](#) › [Ministères et organismes](#) › [Santé Canada](#) › [Transparence de Santé Canada](#)
› [Rapports de gestion de Santé Canada](#) › [Plan ministériel – Santé Canada](#)

Plan ministériel 2026-2027 de Santé Canada

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message de la ministre](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
 - [Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé](#)
 - [Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé](#)
 - [Services internes](#)
- [Considérations à l'échelle du ministère](#)
 - [Priorités gouvernementales connexes](#)
 - [Principaux risques](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [État des résultats condensé prospectif](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)

- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

 Imprimer cette page

Développer tout

Réduire tout

▼ Renseignements sur les droits d'auteur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par Santé Canada, 2026

ISSN : 2371-6584

Also available in English under the title : Departmental plan 2026-27
Health Canada

En un coup d'œil

Le présent plan ministériel précise les priorités, les projets et les coûts connexes de Santé Canada au cours des trois exercices à venir.

Les plans sont axés sur les priorités énoncées dans la [lettre de mandat](#), ainsi que sur la [raison d'être](#) et le [contexte opérationnel](#) de Santé Canada.

Priorités du ministère

Le Santé Canada a défini les grandes priorités suivantes en 2026-2027 :

- Travailler avec les provinces et les territoires pour soutenir un système de soins de santé moderne et durable pour les Canadiens
- Soutenir l'accès aux services de santé buccodentaire pour les Canadiens
- Améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et le caractère opportun des produits pharmaceutiques pour les Canadiens
- Améliorer l'accès aux mesures de soutien pour les Canadiens en matière de santé mentale et de consommation de substances
- Permettre des processus réglementaires modernes basés sur le risque, tout en veillant à ce que la santé et la sécurité ne soient pas compromises
- Protéger les Canadiens en s'attaquant à la crise des drogues illicites

Examen exhaustif des dépenses

Le gouvernement s'engage à limiter la croissance des dépenses opérationnelles quotidiennes afin de réaliser des investissements qui favoriseront la croissance économique et dont bénéficiera la population canadienne.

Dans le cadre de cet engagement, Santé Canada prévoit les réductions de dépenses ci-dessous :

- **2026-2027** : 87,8 millions de dollars
- **2027-2028** : 152,5 millions de dollars
- **2028-2029** : 198,2 millions de dollars

Il est prévu que ces réductions des dépenses entraîneront une diminution de 942 équivalents temps plein d'ici 2028-2029.

Santé Canada atteindra ces réductions en faisant le suivant :

- Moderniser et rationaliser les programmes et les opérations, en concentrant les ressources sur son mandat principal et ses activités à impact élevé.
- Adopter de nouvelles façons de travailler et passer à un système de réglementation plus agile, efficace et intégré, qui soutient les Canadiens et les parties réglementées, tout en maintenant les normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité.
- Moderniser les fonctions de réglementation et de recherche pour se concentrer sur les domaines à risque élevé, et améliorer l'harmonisation avec les pratiques exemplaires internationales, renforcer la prise de décision fondée sur des données probantes grâce à une surveillance rationalisée et des approches axées sur le risque, et s'appuyer sur la collaboration établie avec des homologues internationaux, l'industrie et le milieu universitaire.

Cette approche permettra au Ministère d'atteindre ses objectifs d'économies dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, de maintenir la continuité de la prestation des services et de continuer à faire progresser ses engagements en matière d'examen du fardeau administratif.

Les chiffres figurant dans le présent plan ministériel tiennent compte de ces réductions.

Faits saillants de Santé Canada en 2026-2027

En 2026-2027, parmi les nombreux autres détaillés dans ce rapport, les plans de Santé Canada comprennent les éléments suivants :

- Attirer davantage de professionnels de la santé, y compris des professionnels formés à l'étranger, et travailler avec des partenaires clés pour soutenir la formation, le maintien en poste et

la mobilité de la main-d'œuvre des professionnels de la santé à l'échelle du Canada. Par l'intermédiaire du programme de paiements de transfert du Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé, Santé Canada soutiendra la création d'un maximum de 120 postes de formation en médecine familiale pour les diplômés internationaux en médecine et augmentera la capacité d'évaluation pour les aider à pouvoir travailler plus rapidement dans le système de santé du Canada. Le Ministère continuera également à faciliter l'échange de renseignements sur les licences entre les organismes de réglementation comme fondement à la mobilité de la main-d'œuvre.

- Soutenir l'adoption de l'intelligence numérique et artificielle au sein du système de santé du Canada grâce aux efforts d'Inforoute pour faire avancer la Feuille de route commune de l'interopérabilité pancanadienne, ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle, des soins virtuels et des outils numériques pour améliorer les soins aux patients et la coordination entre les équipes de soins.
- Soutenir les provinces, les territoires et les organismes communautaires pour élargir l'accès aux programmes et aux services complets visant à réduire les méfaits et les décès liés aux surdoses, par l'intermédiaire du tableau de renseignements supplémentaires du programme de paiements de transfert du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances. Cela comprend le financement de projets municipaux et de projets dirigés par des Autochtones pour répondre aux besoins émergents par l'intermédiaire du Fonds d'urgence pour le traitement.
- Réduire le fardeau administratif et favoriser l'innovation en mettant à jour les règlements et les processus administratifs. Par

exemple, en proposant des modifications réglementaires pour permettre plus d'innovation dans les essais cliniques de médicaments, le Canada devient un endroit plus attrayant où les entreprises peuvent investir.

- Réduire les méfaits liés à la consommation de substances causés par la crise des drogues illicites, y compris le fentanyl, et faire avancer le Plan frontalier du Canada en collaborant avec des partenaires pour renforcer la santé publique et la sécurité publique. Santé Canada accélérera le processus réglementaire pour interdire les produits chimiques précurseurs qui pourraient être utilisés pour fabriquer des drogues illégales.

En 2026-2027, les dépenses totales prévues (y compris les services internes) pour Santé Canada sont de 10 978 991 599 \$ et le nombre total d'équivalents temps plein prévus (y compris pour les services internes) est de 8 614.

Sommaire des résultats prévus

Le texte ci-dessous présente un résumé des résultats que le ministère compte atteindre en 2026-2027 dans ses principaux domaines d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

▼ Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé

Santé Canada assure un leadership national pour appuyer et encourager des systèmes de soins de santé durables et adaptables qui garantissent l'accès des Canadiens à des services de soins de santé appropriés et efficaces, y compris des soins de santé buccodentaire. Cela est réalisé grâce à des partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et à des accords de

financement ciblés avec des organismes et des partenaires clés de la santé pancanadienne qui contribuent à l'amélioration du système de santé.

Dépenses prévues : 9 816 898 007 \$

Ressources humaines prévues : 583

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Systèmes de soins de santé](#) dans le plan complet.

▼ Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé

Santé Canada collabore avec des partenaires nationaux et internationaux pour évaluer, gérer et communiquer les risques et les avantages pour la santé et la sécurité associés aux produits de santé et de consommation, aux aliments, aux produits chimiques, aux pesticides, aux facteurs environnementaux, au tabac et aux produits de vapotage, au cannabis, et aux substances contrôlées. Ces risques sont gérés au moyen de cadres réglementaires rigoureux et en communiquant les risques et les avantages afin que les Canadiens puissent prendre des décisions éclairées.

Dépenses prévues : 828 273 047 \$

Ressources humaines prévues : 5 993

Vous trouverez de plus amples renseignements sur [Protection et promotion de la santé](#) dans le plan complet.

Pour obtenir des renseignements exhaustifs sur les montants totaux prévus pour les dépenses et les ressources humaines de Santé Canada, consultez la section [Dépenses et ressources humaines prévues](#) du plan complet.

Message de la ministre

Alors que nous nous tournons vers 2026-2027, Santé Canada reste déterminé à protéger la santé et le bien-être de tous les Canadiens au Canada. Une priorité clé sera de renforcer les systèmes de soins de santé du Canada, tout en veillant à ce que nos investissements produisent des résultats pour les Canadiens. Notre travail sera guidé par la collaboration et l'innovation, garantissant que chaque initiative reflète les valeurs d'équité et d'accessibilité.

En 2026-2027, nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour faire progresser davantage le Plan Travailler ensemble du gouvernement du Canada en élargissant l'accès aux services de santé familiale, y compris dans les régions rurales et éloignées; en soutenant nos travailleurs de la santé et en réduisant les arriérés, en améliorant l'accès aux services de qualité en matière de santé mentale et de toxicomanie, et en modernisant les systèmes de soins de santé avec des données sur la santé et des outils numériques. Nous continuerons également à défendre les principes de la Loi canadienne sur la santé, en veillant à ce que les Canadiens reçoivent des soins en fonction de leurs besoins plutôt que de leur capacité de payer.

Pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre en santé, le Ministère collaborera avec les provinces et les territoires afin d'aborder le maintien en poste de la main-d'œuvre, d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et d'augmenter l'échange de données sur la main-d'œuvre en santé. Nous continuerons également notre travail pour faciliter l'intégration des



L'honorable Marjorie Michel, C.P., députée
Ministre de la Santé

professionnels de la santé formés à l'étranger dans la main-d'œuvre canadienne en soutenant la simplification de la reconnaissance des titres de compétence et en créant de nouveaux postes de formation en médecine familiale.

Moderniser les soins de santé signifie également adopter et favoriser la transformation numérique. Les Canadiens s'attendent également à des soins de santé qui sont connectés, efficaces et centrés sur le patient, et les outils numériques, y compris l'intelligence artificielle, sont essentiels pour atteindre cette vision.

Pour améliorer les résultats en matière de santé, favoriser l'innovation et soutenir l'adoption de l'intelligence artificielle de manière responsable, Santé Canada pose une base solide grâce à de meilleures données sur la santé. Santé Canada investira dans des organisations pancanadiennes telles que l'Institut canadien d'information sur la santé et Inforoute Santé du Canada pour renforcer les normes de données et l'interopérabilité, améliorer l'utilisation des données sur la santé pour le bien public et permettre aux Canadiens d'accéder à leurs propres renseignements numériques sur la santé.

Beaucoup trop de vies ont été perdues en raison de la crise des drogues illicites, alors la santé mentale et la consommation de substances continuent d'être des priorités urgentes. Santé Canada continuera de soutenir le Plan frontalier du Canada en faisant progresser les efforts pour contrer la menace mondiale des drogues synthétiques illégales. Grâce au Programme sur l'usage et les dépendances aux substances et au Fonds d'urgence pour le traitement, le Ministère élargira l'accès des provinces et des territoires, des municipalités et des organisations dirigées par les Autochtones à la réduction des méfaits, au traitement et aux services de rétablissement.

L'amélioration de l'accès aux services de soutien en santé mentale demeure au cœur de notre travail. Grâce au Fonds pour la santé mentale des jeunes, Santé Canada a signé des ententes dans l'ensemble du pays afin de fournir

des soins opportuns et culturellement sûrs à plus de 70 000 jeunes Canadiens par la création de centres de services intégrés pour les jeunes. Nous reconnaissons également que le soutien à la santé mentale des jeunes hommes et des garçons est central à cet effort car ils sont moins susceptibles d'utiliser les services de santé mentale.

Nous faisons d'importants investissements dans la santé des femmes pour augmenter l'accès aux ressources et réduire les problèmes de santé évitables. Ces investissements soutiendront également la capacité des femmes à participer pleinement à la vie professionnelle, à la vie familiale et à la vie communautaire, à contribuer à une économie plus forte et à construire des collectivités plus saines à l'échelle du pays. Je souhaite également avoir plus de conversations sur les problèmes de santé qui touchent de manière disproportionnée les hommes – y compris la santé mentale, la consommation de substances et le jeu problématique. Nous savons que ces risques ne commencent souvent pas à l'âge adulte. Ils commencent tôt, lorsque les garçons et les jeunes hommes font face à des pressions qui ont un impact sur leur bien-être physique et mental.

La santé buccodentaire est un autre domaine où nous réalisons des progrès historiques. Le Régime canadien de soins dentaires continuera de soutenir l'accès aux soins de santé buccodentaire pour des millions de Canadiens. Grâce au dévouement des fournisseurs de soins buccodentaires, cette initiative représente l'un des plus grands programmes sociaux du Canada, aidant à prévenir les maladies dentaires, à réduire les visites d'urgence et à améliorer les résultats globaux en matière de santé.

Les Canadiens méritent un accès fiable aux médicaments dont ils ont besoin sans difficultés financières ni retards inutiles. Santé Canada continuera de travailler avec des partenaires, y compris l'Agence des médicaments du

Canada, pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, réduire les pénuries et accélérer les processus d'approbation pour les médicaments essentiels.

La modernisation de la réglementation demeure une pierre angulaire de notre programme. En 2026-2027, le Ministère créera des règlements qui sont fondés sur les risques et basés sur la coopération avec des organismes de réglementation étrangers de confiance. Cette approche favorise l'innovation et la croissance dans l'industrie canadienne tout en protégeant les Canadiens. Nos plans incluent la simplification des inspections des produits de santé qui sont surveillés selon plusieurs ensembles de règles, permettant ainsi d'inspecter plus d'activités en même temps. De plus, nous allons réduire le fardeau réglementaire pour les produits de santé à faible risque afin d'accélérer l'accès à des produits sûrs et novateurs au Canada.

Ensemble, ces priorités reflètent notre vision d'un Canada plus sain et plus inclusif – un Canada où chacun a accès aux soins et au soutien dont il a besoin, et où notre système de santé est préparé aux défis de demain. Je suis fière du dévouement montré par les employés de Santé Canada et les partenaires dans l'ensemble du pays, et j'ai hâte de poursuivre cet important travail dans l'année à venir.

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé
- Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé

▼ Dans la présente section

- Description
- Répertoire des programmes
- Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière
- Répercussions sur la qualité de vie
- Indicateurs, résultats et cibles
- Ressources prévues pour atteindre les résultats
- Plans visant à atteindre les cibles
- L'analyse comparative entre les sexes plus

Description

Santé Canada joue un rôle de chef de file à l'échelle nationale pour ce qui est d'appuyer et de promouvoir des systèmes de soins de santé flexibles et durables, qui assurent aux Canadiens l'accès à des services de soins de santé adéquats et efficaces, y compris les soins buccodentaires.

Cela comprend la modernisation des systèmes de santé pour répondre à un éventail plus large de besoins en temps opportun, tout en améliorant l'accessibilité et l'abordabilité des soins buccodentaires et des produits pharmaceutiques. Grâce aux programmes de subventions et de contributions du Ministère, Santé Canada peut collaborer avec les bénéficiaires de financement et les intervenants pour faire progresser une grande variété de priorités en matière de santé. Ces programmes de contribution se divisent en trois grandes catégories :

- Ceux qui abordent les principales priorités nationales en matière de santé ou les problèmes de santé majeurs.
- Programmes de promotion de la santé où la participation des organismes communautaires est essentielle à la réussite.
- Projets de recherche contribuant au développement des connaissances, des politiques ou de la prestation de programmes.

Répertoire des programmes

Systèmes de soins de santé est appuyée par les programmes suivants :

- Systemes de soins de santé adaptés
- Personnes et communautés en santé
- Science, données et preuves de qualité sur la santé
- Santé buccodentaire

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Systèmes de soins de santé se trouvent sur la page [Résultats de l'InfoBase du GC](#).

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- L'ajout du Programme de santé buccodentaire souligne le caractère substantiel et l'importance de ce secteur d'activité au sein du Ministère. Il veille à ce que la structure du programme reflète plus fidèlement l'ampleur de l'investissement et l'engagement stratégique envers la santé buccodentaire.
- Deux nouveaux indicateurs liés à la santé buccodentaire ont été ajoutés pour mesurer l'adoption du Régime canadien de soins dentaires. De plus, la description de la responsabilité essentielle 1 a été mise à jour pour remplacer « soins dentaires » par « soins de santé buccodentaire ».

- Dans l'ensemble, 4 indicateurs de résultats ministériels ont été supprimés, 6 ont été ajoutés et 3 ont été modifiés pour la clarté et l'exactitude. La nouvelle série de 11 indicateurs s'aligne sur les priorités actuelles, les données disponibles et le paysage des soins de santé en évolution.
- Les indicateurs sur les dépenses nationales en santé et les dépenses nationales en médicaments ont été remplacés par des mesures plus significatives, telles que les dépenses pharmaceutiques par habitant, qui sont plus faciles à comprendre pour les Canadiens que les mesures fondées sur le produit intérieur brut.
- Avec un meilleur accès aux fournisseurs de soins de santé et l'abordabilité des médicaments sur ordonnance, d'autres indicateurs reflètent l'importance croissante de la santé numérique, y compris l'efficacité avec laquelle les fournisseurs peuvent transmettre l'information sur la santé des patients et le nombre de Canadiens qui peuvent accéder à leurs propres dossiers de santé électroniquement.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la santé du Carrefour de la qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, au sous-domaine des systèmes de soins de santé. Santé Canada contribue aux indicateurs suivants dans ce sous-domaine : accès rapide aux services d'un fournisseur de soins primaires, accès à une assurance-maladie supplémentaire, besoins en soins de santé insatisfaits, besoins en soins de santé mentale insatisfaits, soins de longue durée (accès et qualité), besoins en soins à domicile insatisfaits, et non-respect d'une ordonnance de médicaments en raison des coûts.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant Systèmes de soins de santé. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Résultat ministériel 1 : Le Canada possède des systèmes de soins de santé modernes et durables

Le tableau 1 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Le Canada possède des systèmes de soins de santé modernes et durables.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Dépenses de santé réelles par habitant ^a ^b	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 6 813 \$ • 2023-2024 : 6 661 \$ • 2024-2025 : 6 662 \$ 	Entre 6 152 \$ et 7 519 \$	31 mars 2027

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Dépenses en produits pharmaceutiques par habitant ^a ^c	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 1 192 \$ • 2023-2024 : 1 222 \$ • 2024-2025 : 1 238 \$ 	Entre 1 212 \$ et 1 340 \$	31 mars 2027
Pourcentage des fournisseurs de soins de santé aux familles et d'autres professionnels de la santé qui peuvent échanger des renseignements sur la santé des patients par voie électronique ^c	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 36,3 % • 2023-2024 : 36,3 % • 2024-2025 : 29,0 % 	Au moins 40,0 %	31 mars 2027
Pourcentage de Canadiens qui peuvent accéder à leur propre dossier médical complet par voie électronique ^c	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 32,0 % • 2023-2024 : 36,0 % • 2024-2025 : 39,0 % 	Au moins 75,0 %	31 mars 2027

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des questions de conformité à la Loi canadienne sur la santé abordées dans les 24 mois suivant leur déclaration	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 85,0 % • 2023-2024 : 86,4 % • 2024-2025 : 89,7 % 	Au moins 80,0 %	31 mars 2027

- a Les résultats et les cibles sont des estimations et peuvent être modifiés à mesure que de nouvelles données sont publiées. Les données à jour sont disponibles dans le rapport Tendances des dépenses nationales de santé de l'Institut canadien d'information sur la santé.
- b Les dépenses réelles par habitant en santé sont exprimées en dollars canadiens constants de 2010.
- c Nouvel indicateur à compter de 2026-2027.

Tableau 2 : Résultat ministériel 2 : Les Canadiens ont accès à des services de santé adéquats et efficaces

Le tableau 2 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Les Canadiens ont accès à des services de santé adéquats et efficaces.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens atteints de troubles mentaux qui ont exprimé avoir des besoins non satisfaits en matière de soins de santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 24,7 % • 2023-2024 : 28,3 % • 2024-2025 : 28,3 % 	Au plus 22,0 %	31 mars 2027
Pourcentage de Canadiens qui ont indiqué avoir des besoins non satisfaits concernant l'accès à des soins à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 1,7 % • 2023-2024 : 1,9 % • 2024-2025 : 1,9 % 	Au plus 1,0 %	31 mars 2027

a **Nouvel indicateur à compter de 2026-2027.**

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens qui prennent moins de médicaments que prescrit en raison du coût	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : S.O. • 2023-2024 : 5,1 % • 2024-2025 : 5,1 % 	Au plus 8,0 %	31 mars 2027
Pourcentage de la population cible du Canada jugée admissible après avoir présenté une demande d'adhésion au Régime canadien de soins dentaires ^a	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : S.O. • 2023-2024 : S.O. • 2024-2025 : 40 % 	Au moins 50 %	31 mars 2027

^a Nouvel indicateur à compter de 2026-2027.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de fournisseurs qui participent activement au Régime canadien de soins dentaires ^a	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : S.O. • 2023-2024 : S.O. • 2024-2025 : 90 % 	Au moins 85 %	31 mars 2027
Pourcentage de Canadiens ayant déclaré qu'ils ont accès à un fournisseur de soins de santé régulier ^a	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : S.O. • 2023-2024 : S.O. • 2024-2025 : 83 % 	Au moins 91 %	31 mars 2028

^a Nouvel indicateur à compter de 2026-2027.

Des renseignements supplémentaires sur les résultats détaillés et l'information sur le rendement pour le répertoire des programmes de Santé Canada figurent dans l'InfoBase du GC.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 3 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à Systèmes de soins de santé

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	9 816 898 007 \$
Équivalents temps plein	583

Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et les ressources humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes de Santé Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à Systèmes de soins de santé en 2026-2027.

- Résultat ministériel 1 : Le Canada possède des systèmes de soins de santé modernes et durables
- Résultat ministériel 2 : Les Canadiens ont accès à des services de santé adéquats et efficaces

Résultat ministériel 1 : Le Canada possède des systèmes de soins de santé modernes et durables

Santé Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires (PT) et d'autres intervenants pour élaborer et mettre en œuvre des approches novatrices qui améliorent l'efficacité, l'efficacité et la durabilité des systèmes de soins de santé canadiens tout en améliorant l'accès intégré aux soins de santé pour les Canadiens. Le Ministère effectue

également des recherches et des analyses, élabore des politiques et finance des organismes communautaires et des tiers à l'appui de la modernisation du système de soins de santé.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

▼ Dans la présente section

- Travailler avec les provinces et les territoires pour soutenir un système de soins de santé moderne et durable pour les Canadiens
- Accroître l'adoption de l'intelligence numérique et artificielle afin d'améliorer l'efficacité au sein du système de santé du Canada
- Attirer, retenir et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre des professionnels de la santé pour fournir des soins aux Canadiens

Travailler avec les provinces et les territoires pour soutenir un système de soins de santé moderne et durable pour les Canadiens

Santé Canada soutient les PT dans la transformation des soins de santé pour mieux servir les Canadiens, favorisant un système de soins de santé moderne et durable. Grâce à une collaboration continue avec l'Institut canadien d'information sur la santé, le Ministère veillera à la mesure transparente des résultats du système de santé liés à ces investissements fédéraux. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Fournir aux PT un accès aux fonds de l'accord bilatéral Travailler ensemble pour faire avancer les priorités communes en matière de santé : élargir l'accès aux services de santé familiale, y compris dans les régions rurales et éloignées; soutenir nos travailleurs de la santé et réduire les arriérés; améliorer l'accès à des services de qualité en matière de santé mentale et de toxicomanie; et moderniser les

systemes de santé avec des données sur la santé et des outils numériques.

- Continuer à aider les Canadiens à vieillir dans la dignité, plus près de chez eux, avec accès à des soins à domicile ou à des soins dans un établissement de soins de longue durée sûr en fournissant aux PT un financement au moyen des accords bilatéraux pour vieillir dans la dignité. Les plans d'action des PT visent à améliorer l'accès aux soins à domicile et en milieu communautaire, aux soins palliatifs et aux services de soins de longue durée, y compris une meilleure stabilité de la main-d'œuvre et le renforcement des normes en matière de soins de longue durée.
- Améliorer l'accès à des soins palliatifs de qualité en mettant en œuvre le Plan d'action sur les soins palliatifs et en s'appuyant sur des rapports stratégiques qui tiennent compte des besoins en soins de fin de vie des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Accroître l'adoption de l'intelligence numérique et artificielle afin d'améliorer l'efficacité au sein du système de santé du Canada

Les Canadiens devraient être habilités à participer activement à leurs soins de santé grâce à un accès fluide à leurs renseignements de santé électroniques, échangés de manière sécurisée entre leurs fournisseurs de soins de santé. Le Ministère soutiendra les efforts pour construire un système de santé plus connecté, axé sur les données et réactif en maximisant la valeur des données de santé, en améliorant l'interopérabilité et en tirant parti de l'intelligence artificielle. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Améliorer la collecte, l'échange et l'utilisation des données sur la santé pour améliorer la prestation des soins et l'efficacité du système, en partie en finançant l'Institut canadien d'information sur la santé pour faire avancer un cadre pancanadien pour la gérance des données sur la

santé, développer des indicateurs communs, des normes et des politiques, et permettre des idées de santé publique opportunes et exploitables, ainsi que des rapports transparents sur les progrès.

- Financement d'Inforoute Santé du Canada pour faire avancer des initiatives telles que la Feuille de route commune de l'interopérabilité pancanadienne, permettant aux systèmes de santé numériques de se connecter plus efficacement, améliorant finalement la qualité des soins. Le financement d'Inforoute soutiendra également l'utilisation de soins virtuels et d'outils numériques pour améliorer les soins aux patients et la coordination au sein des équipes de soins.
- Financer Effectif de la Santé Canada par l'intermédiaire du programme de paiements de transfert du Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé pour améliorer l'accès aux données sur l'effectif de la santé aux fins de planification, ainsi que pour échanger des solutions pratiques et novatrices entre les administrations.

Attirer, retenir et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre des professionnels de la santé pour fournir des soins aux Canadiens

L'effectif en santé du Canada est fondamental pour maintenir un système de soins de santé durable. Santé Canada soutiendra l'attraction des professionnels de la santé et travaillera avec les principaux partenaires du système de santé pour soutenir la formation, le maintien en poste et la mobilité de la main-d'œuvre des professionnels de la santé à l'échelle du Canada. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Augmenter le nombre de professionnels de la santé fournissant des soins aux Canadiens en soutenant la création d'un maximum de 120 postes de formation en médecine familiale pour les diplômés internationaux en médecine et en augmentant la capacité d'évaluer les titres de compétences étrangers au moyen du programme de

paiements de transfert du Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé.

- Soutenir les organismes de réglementation des médecins dans l'échange des renseignements sur l'octroi de licences, facilitant ainsi le recrutement temporaire de postes dans les régions rurales et éloignées, fournissant une capacité de pointe et promouvant le maintien en poste des médecins au moyen du programme de paiements de transfert du Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé.
- Travailler avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et les organismes subventionnaires fédéraux (Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Conseil de recherches en sciences humaines) pour mettre en œuvre la Stratégie d'attraction des talents internationaux en recherche du budget de 2025, qui vise à renforcer la capacité canadienne dans des domaines clés, y compris la santé et les sciences de la vie.

Résultat ministériel 2 : Les Canadiens ont accès à des services de santé adéquats et efficaces

Santé Canada soutient l'accès à des services de santé appropriés et efficaces, y compris les soins de santé buccodentaire, les produits pharmaceutiques et les soins de santé mentale. Le Ministère protège également les principes fondamentaux de la Loi canadienne sur la santé, garantissant un accès raisonnable aux services de santé sans obstacles financiers ou autres.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

▼ Dans la présente section

- Soutenir l'accès aux services de santé buccodentaire pour les Canadiens
- Améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et le caractère opportun des produits pharmaceutiques pour les Canadiens
- Améliorer l'accès aux mesures de soutien pour les Canadiens en matière de santé mentale et de consommation de substances
- Améliorer l'accès équitable aux soins, tout en protégeant les principes fondamentaux de la Loi canadienne sur la santé

Soutenir l'accès aux services de santé buccodentaire pour les Canadiens

Santé Canada continuera de soutenir l'accès aux services de santé buccodentaire pour les Canadiens qui font face à des obstacles aux soins. Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) rend les soins de santé buccodentaire plus abordables pour les résidents canadiens dont le revenu familial net annuel et ajusté est inférieur à 90 000 \$ qui n'ont pas accès à une assurance dentaire. Les efforts du Ministère pour sensibiliser le public et comprendre le RCSD, ainsi que sa collaboration avec les associations de professionnels de la santé buccodentaire pour faciliter la mise en œuvre du Régime, soutiendront l'accès aux services de soins de santé buccodentaire. Enfin, grâce au programme de paiements de transfert du Fonds d'accès à la santé buccodentaire, Santé Canada financera des projets axés sur le soutien de la formation et de la capacité des fournisseurs, la connexion de plus de personnes aux soins, et le soutien des efforts de prévention et d'éducation.

Améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et le caractère opportun des produits pharmaceutiques pour les Canadiens

Pour améliorer l'accès des Canadiens aux médicaments sur ordonnance essentiels, les plans de Santé Canada pour 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Financer l'Agence des médicaments du Canada pour réaliser des évaluations des technologies de la santé, faire avancer une stratégie d'utilisation appropriée pour les médicaments d'ordonnance, améliorer les données et l'analyse sur les médicaments à l'échelle pancanadienne, et renforcer la coordination du système de médicaments.
- Travailler avec l'Agence des médicaments du Canada pour obtenir l'approbation réglementaire d'un médicament et des recommandations aux régimes publics d'assurance-médicaments le même jour. Cette coordination et cette harmonisation améliorées permettront d'apporter de nouveaux médicaments aux Canadiens plus rapidement.
- Fournir aux résidents de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Yukon des contraceptifs gratuits ou à faible coût, ainsi que des médicaments contre le diabète par l'intermédiaire d'accords bilatéraux nationaux sur le régime d'assurance-médicaments. Des détails supplémentaires peuvent être trouvés dans le programme de paiements de transfert du Fonds pour les dispositifs et les fournitures pour le traitement du diabète et le programme de paiements de transfert de l'Initiative pour l'accès universel aux contraceptifs et aux médicaments contre le diabète.
- Travailler avec des partenaires du système de santé et des PT pour relever les défis d'abordabilité à l'aide de la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares. De plus amples détails peuvent être trouvés dans le programme de paiements de transfert du Programme de la stratégie nationale sur les médicaments pour le traitement des maladies rares.

Améliorer l'accès aux mesures de soutien pour les Canadiens en matière de santé mentale et de consommation de substances

Le ministère collaborera avec un large éventail de partenaires pour s'assurer que les Canadiens ont accès à des services en santé mentale et en consommation de substances fondés sur des données probantes, tenant compte des traumatismes et adaptés à la culture. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Augmenter l'accès aux services de santé mentale communautaires pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, grâce au Fonds pour la santé mentale des jeunes par l'intermédiaire du programme de paiements de transfert des politiques et des stratégies en matière de soins de santé. Les projets se concentreront sur le renforcement et l'expansion des services intégrés pour les jeunes et l'augmentation du soutien pour les jeunes mal desservis et diversifiés, y compris les jeunes noirs, les jeunes autochtones et les jeunes 2ELGBTQI+, avec un accent particulier sur la santé mentale des jeunes hommes et des garçons.
- Améliorer l'accès à des programmes et à des services intégrés en finançant les PT et les organismes communautaires. Des renseignements supplémentaires sur la réduction des méfaits liés à la consommation de substances pour gérer la crise des drogues illicites se trouvent dans le résultat ministériel 4.
- Financer la Commission de la santé mentale du Canada pour faire avancer les efforts visant à aborder les problèmes de santé mentale.
- Faire progresser la Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires afin d'élargir les programmes de gestion de la consommation de substances et de dépendances aux substances culturellement appropriés pour les Canadiens noirs au moyen du programme de paiements de transfert du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances et pour la santé mentale au moyen du

programme de paiements de transfert du Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé.

Améliorer l'accès équitable aux soins, tout en protégeant les principes fondamentaux de la Loi canadienne sur la santé

Par l'entremise de Santé Canada, le gouvernement du Canada est responsable de promouvoir et de protéger les principes fondamentaux de la Loi canadienne sur la santé. À partir du 1^{er} avril 2026, en vertu de la nouvelle Politique sur les services de la Loi canadienne sur la santé, les frais facturés aux patients pour les services médicalement nécessaires fournis par des professionnels de la santé offrant des services équivalents fournis par un médecin (par exemple, les infirmières praticiennes) seront considérés comme des frais supplémentaires et des frais modérateurs en vertu de la Loi canadienne sur la santé. Les services qui seraient autrement couverts par un régime de soins de santé PT, s'ils sont fournis par un médecin, ne devraient pas être facturés aux patients. Santé Canada travaillera avec les PT pour relever les défis liés à la mise en œuvre de la Politique, tout en soutenant la conformité.

Pour favoriser un système de soins de santé public solide et efficace, Santé Canada soutient l'élaboration de solutions de soins de santé inclusives, novatrices et axées sur les personnes. Par l'entremise de ses programmes de paiements de transfert, le Ministère collabore avec des partenaires nationaux et internationaux et des communautés pour mettre à l'essai de nouvelles approches et répondre aux besoins de la population. En 2026-2027, les bénéficiaires du financement travailleront directement avec les professionnels de la santé, les décideurs et les organismes de santé pour développer, affiner et échanger des connaissances spécialisées, des compétences et des outils visant à améliorer les services aux populations

prioritaires, à améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, à lutter contre le cancer et à soutenir la mise en œuvre sécuritaire et appropriée de l'aide médicale à mourir, entre autres enjeux.

Santé Canada continuera également d'investir dans des programmes et des organisations qui soutiennent l'accès à des services de santé appropriés et efficaces. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Répondre aux besoins en santé des populations clés en collaborant avec d'autres ministères pour réaliser une évaluation complète des besoins en soins de santé et en infrastructure de santé dans l'Arctique et le Nord, tout en soutenant les territoires au moyen du programme de paiements de transfert du Fonds d'investissement-santé pour les territoires.
- Travailler avec Logement, Infrastructure et Collectivités Canada pour soutenir la mise en œuvre du Fonds pour les infrastructures dans le domaine de la santé du budget de 2025.
- Promouvoir la dualité linguistique et la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, conformément à la partie VII de la Loi sur les langues officielles par l'entremise du Programme pour les langues officielles en santé.
- Tirer parti des partenariats internationaux pour améliorer la santé et le bien-être des Canadiens en approfondissant et en élargissant les relations avec d'autres administrations et en participant à des réunions mondiales sur la santé avec des partenaires tels que l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation panaméricaine de la Santé.
- Travailler avec les PT sur leur préparation pour la levée en mars 2027 de l'exclusion de la santé mentale en tant que seule condition sous-jacente dans la prestation de l'aide médicale à mourir et soutenir l'examen parlementaire à venir.

Retour au résultat ministériel 1 : Le Canada possède des systèmes de soins de santé modernes et durables.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Santé Canada mettra en œuvre son Plan d'action sur l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG Plus) (2026-2030), qui vise à intégrer les considérations liées au sexe, au genre et à la diversité dans les politiques ministérielles, les programmes, les services et la culture organisationnelle. De plus, le Ministère continuera de collecter des données pour permettre le suivi et l'établissement de rapports sur les répercussions du programme par genre et diversité.

En 2026-2027, Santé Canada continuera d'améliorer la mesure du rendement en intégrant l'ACSG Plus dans le programme Personnes et communautés en santé, ainsi que dans le programme Santé buccodentaire. Le Ministère élargira la collecte de données désagrégées dans le cadre d'initiatives telles que le Fonds pour la santé sexuelle et reproductive, le Fonds pour la santé mentale des jeunes, le Régime canadien de soins dentaires et le Fonds d'accès à la santé buccodentaire.

Dans le cadre du programme Systemes de soins de santé adaptés, Santé Canada continuera de fournir du financement aux organismes de santé et aux PT, et les encouragera, par à l'aide d'ententes de financement, à recueillir des données désagrégées sur le rendement afin d'informer l'élaboration des programmes, d'améliorer les résultats et de s'assurer que les mesures de l'équité sont appliquées et évaluées. De plus, le Ministère travaillera avec des partenaires tels que Statistique Canada, l'Institut canadien d'information sur la santé, Inforoute Santé du Canada et Excellence en Santé Canada pour cerner les lacunes en matière de données et mettre en œuvre des mesures correctives, ainsi que pour améliorer les rapports culturellement pertinents et les programmes de santé équitables.

Santé Canada s'attaquera davantage aux lacunes en matière de données en 2026-2027 en collaborant avec les PT et les organisations financées pour améliorer la disponibilité des données pancanadiennes et les normes de données dans le cadre du programme Science, données et preuves de qualité sur la santé.

Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé

▼ Dans la présente section

- Description
- Répertoire des programmes
- Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière
- Répercussions sur la qualité de vie
- Indicateurs, résultats et cibles
- Ressources prévues pour atteindre les résultats
- Plans visant à atteindre les cibles
- L'analyse comparative entre les sexes plus

Description

Santé Canada collabore avec ses partenaires nationaux et internationaux à l'évaluation, à la gestion et à la communication des f et des avantages pour la santé et à la sécurité associés aux produits de santé et de consommation, aux aliments, aux produits chimiques, aux pesticides, aux facteurs environnementaux, au tabac et aux produits de vapotage, au cannabis et aux substances contrôlées.

Répertoire des programmes

L'initiative Protection et promotion de la santé est appuyée par les programmes suivants :

- Produits pharmaceutiques; Médicaments biologiques et radiopharmaceutiques; Instruments médicaux; Produits de santé naturels
- Alimentation et nutrition
- Qualité de l'air; Changements climatiques; Qualité de l'eau; Incidence des produits chimiques sur la santé
- Sécurité des produits de consommation; Matières dangereuses utilisées au travail
- Lutte antitabac; Substances contrôlées; Cannabis
- Radioprotection
- Pesticides
- Services spécialisés de Santé Canada

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour Protection et promotion de la santé se trouvent sur la page Résultats dans l'InfoBase du GC.

Résumé des changements apportés au cadre d'établissement de rapport depuis l'année dernière

- Un résultat ministériel (Résultat ministériel 3) a été modifié pour clarifier le rôle de Santé Canada dans la facilitation de l'accès aux produits de santé ayant un profil avantages-risques positif, ainsi que son mandat d'assurer l'innocuité, l'efficacité et les normes de qualité.
- Deux indicateurs de résultats ministériels ont été supprimés, 1 a été ajouté et 2 ont été modifiés pour la clarté et l'exactitude. La nouvelle série de 8 indicateurs s'aligne sur les priorités actuelles, les données disponibles et l'évolution du paysage des soins de santé.

- Un indicateur désuet lié à l'examen des plans de gestion des risques pour les décisions relatives aux nouveaux médicaments a été supprimé.
- Un indicateur lié à la communication des rappels de produits de consommation a été supprimé et remplacé par un nouvel indicateur qui rend compte d'un plus large éventail d'activités de conformité.
- Un indicateur mis à jour clarifie le rôle de Santé Canada dans la protection des personnes au Canada contre les risques liés aux produits chimiques en utilisant un langage plus clair et plus inclusif.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle contribue au domaine de la santé et au domaine de l'Environnement du Carrefour de la qualité de vie pour le Canada et, plus précisément, aux sous-domaines des personnes et environnement et personnes. Santé Canada contribue à l'indicateur consommation de fruits et légumes/environnements alimentaires sains dans le domaine de la santé en promouvant une alimentation saine. Le Ministère contribue aux indicateurs phares qualité de l'air et eau potable dans le domaine de l'environnement en évaluant, en gérant et en communiquant les risques pour la santé et l'innocuité associés aux produits chimiques, aux pesticides et aux facteurs environnementaux.

Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées concernant Protection et promotion de la santé. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 4 : Résultat ministériel 3 : Les Canadiens ont accès à des produits de santé qui répondent aux exigences d'innocuité,

d'efficacité et de qualité

Le tableau 4 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Les Canadiens ont accès à des produits de santé qui répondent aux exigences d'innocuité, d'efficacité et de qualité.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des décisions relatives aux nouveaux médicaments pour usage humain prises conformément aux normes de service	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 99,0 % • 2023-2024 : 95,8 % • 2024-2025 : 94,5 % 	Au moins 93,0 %	31 mars 2027
Pourcentage d'entreprises pharmaceutiques domestiques jugées conformes aux exigences de la Loi sur les aliments et drogues et des règlements connexes liées à la fabrication de médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 94,7 % • 2023-2024 : 96,0 % • 2024-2025 : 96,0 % 	Au moins 90,0 %	31 mars 2027

Tableau 5 : Résultat ministériel 4 : Les Canadiens sont protégés des substances et des produits commerciaux et de consommation non sécuritaires

Le tableau 5 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Les Canadiens sont protégés des substances et des produits commerciaux et de consommation non sécuritaires.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
<p>Pourcentage de toutes les mesures de conformité pour les produits de consommation et les cosmétiques, qui ont été réalisées volontairement par l'industrie en coopération avec Santé Canada ^a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : S.O. • 2023-2024 : S.O. • 2024-2025 : 95 % 	<p>Au moins 90 %</p>	<p>31 mars 2027</p>
<p>Pourcentage de mesures prises en temps opportun pour protéger la santé des personnes au Canada contre des produits chimiques considérés comme représentant un risque pour la santé humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 95 % • 2023-2024 : 95 % • 2024-2025 : 100 % 	<p>Au moins 90 %</p>	<p>31 mars 2027</p>

^a Nouvel indicateur à compter de 2026-2027.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage des examens de demandes préalables à la commercialisation des pesticides qui sont réalisés en respectant les normes de service	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 95 % • 2023-2024 : 94 % • 2024-2025 : 88 % 	Au moins 90 %	31 mars 2027
<p><u>a</u> Nouvel indicateur à compter de 2026-2027.</p>			

Tableau 6 : Résultat ministériel 5 : Les Canadiens font des choix sains

Le tableau 6 fournit un résumé de l'objectif et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats sous Les Canadiens font des choix sains.

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
--	------------------------	------------------------	------------------------------------

Indicateurs de résultat ministériel	Résultats réels	Cible 2026-2027	Date d'atteinte de la cible
Pourcentage de Canadiens (âgés de 18 ans et plus) qui fument actuellement des cigarettes	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 12,0 % • 2023-2024 : 11,9 % • 2024-2025 : 11,5 % 	Au plus 9,0 %	31 mars 2030
Pourcentage de jeunes (de la 10 ^e à la 12 ^e année) qui rapportent avoir utilisé du cannabis fréquemment (de quotidiennement à hebdomadairement) au cours des 30 derniers jours	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 11,1 % • 2023-2024 : 11,1 % • 2024-2025 : 10,5 % 	Au plus 9,2 %	31 mars 2027
Pourcentage de Canadiens qui utilisent les lignes directrices d'alimentation fournies par Santé Canada	<ul style="list-style-type: none"> • 2022-2023 : 44,3 % • 2023-2024 : 44,3 % • 2024-2025 : 44,3 % 	Au moins 50,0 %	31 mars 2029

Des renseignements supplémentaires sur les résultats détaillés et l'information sur le rendement pour le répertoire des programmes de Santé Canada figurent dans l'InfoBase du GC.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 7 : Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à Protection et promotion de la santé

Le tableau 7 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	828 273 047 \$
Équivalents temps plein	5 993

Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et les ressources humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes de Santé Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à éliminer les formalités administratives et à réduire le fardeau réglementaire, Santé Canada prendra des mesures pour supprimer les règlements obsolètes, réduire le dédoublement et simplifier la délivrance des décisions réglementaires. La surveillance réglementaire moderne répondra aux préoccupations des intervenants et soutiendra à la fois la santé publique et la croissance économique sans compromettre l'objectif principal des règlements visant à protéger la santé et sécurité. Ces améliorations seront mises en évidence dans la section suivante, qui décrit les résultats prévus pour Protection et la promotion de la santé en 2026-2027.

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à Protection et promotion de la santé en 2026–2027.

- Résultat ministériel 3 : Les Canadiens ont accès à des produits de santé qui répondent aux exigences d'innocuité, d'efficacité et de qualité
- Résultat ministériel 4 : Les Canadiens sont protégés des substances et des produits commerciaux et de consommation non sécuritaires
- Résultat ministériel 5 : Les Canadiens font des choix sains

Résultat ministériel 3 : Les Canadiens ont accès à des produits de santé qui répondent aux exigences d'innocuité, d'efficacité et de qualité

Santé Canada gère les risques liés aux produits de santé et assure l'accès aux médicaments (y compris les médicaments sur ordonnance, les médicaments en vente libre et les biocides), aux produits de santé naturels, aux instruments médicaux et à d'autres produits de santé qui répondent aux exigences d'innocuité, d'efficacité et de qualité.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

▼ Dans la présente section

- Permettre des processus réglementaires modernes basés sur le risque tout en veillant à ce que la santé et la sécurité ne soient pas compromises
- Permettre l'accès en temps opportun aux produits de santé et atténuer l'impact des pénuries

Permettre des processus réglementaires modernes basés sur le risque tout en veillant à ce que la santé et la sécurité ne soient pas compromises

Santé Canada continuera de moderniser ses cadres réglementaires pour les produits de santé, visant à créer des règlements qui sont fondés sur les risques et basés sur la coopération avec des organismes de réglementation partageant les mêmes idées dans le monde. Cela est important étant donné le rythme de plus en plus rapide de l'innovation mondiale, de la complexité des chaînes d'approvisionnement des principaux produits de santé et des menaces pesant sur le flux international de biens essentiels. Cela favorisera l'innovation et la croissance dans l'industrie canadienne tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens. Plus de renseignements sur les efforts de Santé Canada à réduire le fardeau réglementaire se trouvent dans le [Rapport sur la réduction du fardeau administratif](#). Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Simplifier les inspections des produits de santé qui sont surveillés selon plusieurs ensembles de règles. Par exemple, inspecter un éventail plus large d'activités en même temps.
- Minimiser le dédoublement des inspections des produits de santé et favoriser la coopération mondiale en reconnaissant les inspections des partenaires internationaux, par exemple, le [programme d'inspection unique des bonnes pratiques de fabrication](#) pour les inspections des sites de fabrication de médicaments étrangers.
- Proposer des modifications réglementaires pour permettre plus d'innovation dans les essais cliniques de médicaments et rendre le Canada un endroit plus attrayant pour les entreprises à investir.
- Réduire le fardeau réglementaire pour les produits à faible risque tels que les médicaments sans ordonnance et les produits de santé naturels afin d'accélérer l'accès à des produits sûrs et novateurs sur le marché canadien.
- Mener des activités conjointes de conformité et d'application de la loi avec d'autres administrations et explorer des accords de

reconnaissance mutuelle pour accroître la confiance en matière de réglementation et la coopération internationale.

Permettre l'accès en temps opportun aux produits de santé et atténuer l'impact des pénuries

Santé Canada veillera à assurer un accès rapide aux produits de santé et à développer une expertise pour évaluer les nouvelles technologies. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Introduire des modifications réglementaires pour améliorer la prévisibilité et réduire au minimum les interactions pour les parties réglementées. Par exemple, en simplifiant et en clarifiant les processus d'autorisation pour les produits de santé et en s'attaquant aux exigences obsolètes ou en double.
- Soutenir l'approbation plus rapide des médicaments en adoptant une approche souple fondée sur le risque, par exemple, en permettant à Santé Canada de demander des données supplémentaires sans interrompre l'examen d'un médicament. Cela facilitera des décisions réglementaires en temps opportun.
- Soutenir un nouveau portail des essais cliniques afin d'offrir au public et aux fournisseurs de soins de santé un meilleur accès à l'information sur les essais cliniques, permettant un accès plus précoce aux thérapies novatrices.
- Faire avancer un arrêté ministériel pour permettre à Santé Canada de collaborer plus étroitement avec les organismes de réglementation internationaux et de s'appuyer sur leur travail, afin d'aider à approuver de nouvelles drogues et à apporter des médicaments importants au Canada plus rapidement.

En collaboration avec les PT, l'industrie, les professionnels de la santé, les groupes de défense des patients et les organisations internationales, tout en étant guidé par Renforcer la résilience : Plan de Santé Canada pour

remédier aux pénuries de produits de santé, 2024 à 2028, Santé Canada travaillera à atténuer l'impact des pénuries de produits de santé. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Finaliser des modifications au Règlement sur les aliments et drogues et au Règlement sur les instruments médicaux pour aider à traiter et à atténuer les dommages à la santé publique causés par les pénuries grâce à de nouveaux outils qui permettront à Santé Canada de réagir plus rapidement.
- Mettre en œuvre une nouvelle plateforme d'établissement de rapports sur les pénuries de produits de santé pour rationaliser le processus de déclaration des pénuries de médicaments et d'instruments médicaux pour les parties réglementées.

Retour au résultat ministériel 2 : Les Canadiens ont accès à des services de santé adéquats et efficaces.

Résultat ministériel 4 : Les Canadiens sont protégés des substances et des produits commerciaux et de consommation non sécuritaires

Santé Canada s'engage à aider les Canadiens à mener une vie plus saine et à fournir une protection contre les produits et les substances de consommation et commerciaux dangereux. Le Ministère s'attaque également à la crise des drogues illicites qui se poursuit.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

▼ Dans la présente section

- Protéger les Canadiens en s'attaquant à la crise des drogues illicites

- Gérer les risques pour la santé posés par les produits chimiques nocifs, les pesticides et les changements climatiques

Protéger les Canadiens en s'attaquant à la crise des drogues illicites

La crise des drogues continue d'avoir des répercussions dévastatrices à l'échelle du Canada, touchant les personnes, les familles et les communautés. Depuis 2016, plus de 53 000 Canadiens sont décédés d'une intoxication aux opioïdes. L'approvisionnement dangereux en drogues illégales, y compris le fentanyl, pose de sérieux défis pour la santé publique et la sécurité publique. En 2026-2027, Santé Canada continuera de travailler à la réduction des méfaits liés à la consommation de substances et à l'avancement du Plan frontalier du Canada, tout en collaborant avec des partenaires pour renforcer la santé et la sécurité publiques.

Réduire les méfaits liés à la consommation de substances

Santé Canada dirige la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances, une approche fédérale globale qui vise à réduire les méfaits liés à la consommation de substances. La Stratégie dirige les mesures fédérales dans des domaines clés : la prévention, la réduction des méfaits, les services de traitement et de rétablissement, la surveillance et la collecte de données, ainsi que les efforts réglementaires et les mesures de contrôle pour limiter le flux de drogues illégales dangereuses dans les communautés. Des renseignements supplémentaires sur les efforts de Santé Canada pour faire avancer la Stratégie se trouvent dans le tableau de l'initiative horizontale de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.

D'autres plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Soutenir les PT et les organismes communautaires dans l'élargissement de l'accès à des programmes et des services complets

visant à réduire les méfaits et les décès liés aux surdoses par l'intermédiaire du tableau de renseignements supplémentaires du programme de paiements de transfert du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances. Cela comprend le financement de projets municipaux et de projets dirigés par des Autochtones au moyen des ententes du Fonds d'urgence pour le traitement afin de répondre rapidement aux besoins essentiels adaptés aux collectivités spécifiques.

- Sensibiliser aux risques liés aux opioïdes, prévenir les surdoses et réduire la stigmatisation grâce à des initiatives d'éducation publique dans des milieux scolaires et des partenariats ciblés.

Soutenir le Plan frontalier du Canada tout en renforçant la santé publique et la sécurité

Le Ministère continuera de contrôler et de réglementer l'accès aux substances contrôlées et aux produits chimiques précurseurs en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de ses règlements afin d'atténuer les risques pour la santé publique et la sécurité publique. Cela comprend la minimisation du risque qu'ils soient détournés vers le marché illégal, tout en permettant leur accès pour des utilisations autorisées, le cas échéant.

Le Ministère joue un rôle important dans la mise en œuvre du Plan frontalier du Canada et soutient les efforts d'application de la loi et de police des frontières pour contrer la menace mondiale des drogues illégales synthétiques. Santé Canada continuera de travailler avec des partenaires pour renforcer la santé publique et la sécurité. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Renforcer la surveillance réglementaire et accélérer le processus réglementaire pour interdire les produits chimiques précurseurs qui peuvent être utilisés pour fabriquer des drogues illégales.

- Augmenter la surveillance des précurseurs par l'intermédiaire de modifications réglementaires et d'activités de conformité et d'application de la loi renforcées, telles que des inspections ciblées supplémentaires des distributeurs autorisés menant des activités avec des produits chimiques précurseurs à haut risque.
- Élargir le Programme national de Surveillance nationale des drogues dans les eaux usées, pour analyser des échantillons d'eaux usées afin de détecter la présence de plus de 500 substances, contribuant à recenser les tendances en matière de consommation de drogues synthétiques, y compris les substances nouvelles et émergentes.
- Analyser les drogues illicites synthétiques et les substances connexes soumises par les partenaires des forces de l'ordre afin d'aider à identifier les modèles de distribution, les modèles de fabrication et les sources. Ces renseignements aident les partenaires d'application de la loi et la sécurité publique à mieux faire face à la menace des drogues synthétiques.

Gérer les risques pour la santé posés par les produits chimiques nocifs, les pesticides et les changements climatiques

Santé Canada gère les risques pour la santé associés à une variété de produits et de substances, tels que les produits de consommation et les produits dangereux, les radiations et les cosmétiques, dont certains sont produits à partir de technologies émergentes. Le Ministère aborde également les risques pour la santé des produits chimiques, des pesticides et des changements climatiques et mène des activités de sensibilisation connexes, aidant le public à prendre des décisions éclairées.

Risques pour la santé des produits chimiques

Avec Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada continue de réduire les risques que les produits chimiques posent aux Canadiens et à l'environnement et de s'attaquer aux substances

préoccupantes au Canada. Ce travail est en partie guidé par le Plan de gestion des produits chimiques et le Plan des priorités. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Mettre en œuvre une nouvelle Stratégie pour remplacer, réduire ou raffiner les essais sur les animaux vertébrés dans le cadre de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 (LCPE).
- Proposer des règlements concernant les « produits chimiques éternels » (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) dans les mousses d'extinction. Cela sera la première étape pour la gestion de ces substances, dont beaucoup se sont révélées nuisibles à la santé humaine et à l'environnement.
- Faire progresser la modernisation réglementaire des nouvelles substances pour réduire les obstacles à l'entrée sur le marché canadien tout en continuant à protéger le public et l'environnement.

Réglementer les pesticides

Santé Canada applique la Loi sur les produits antiparasitaires et ses règlements en utilisant une approche scientifique pour examiner, enregistrer et réévaluer les pesticides afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Pour améliorer le rendement et soutenir l'innovation et la compétitivité, les plans pour 2026-2027 incluent :

- Renforcer les outils, les politiques et le processus d'examen pour un processus d'examen plus simplifié et rapide.
- Réduire le fardeau réglementaire en faisant avancer les initiatives de réduction du fardeau administratif pour améliorer l'efficacité et renforcer la clarté, par exemple, en exemptant les produits à faible risque de l'homologation, en éliminant les renouvellements inutiles, en élargissant les examens conjoints internationaux et en modernisant les étiquettes des pesticides.

- Soutenir la compétitivité économique en accélérant l'accès aux outils de lutte antiparasitaire de rechange ou novateurs et en créant des exigences plus souples en matière d'étiquetage pour minimiser les perturbations commerciales.
- Travailler à la mise en œuvre de la modification législative identifiée dans le budget de 2025 pour les réévaluations cycliques.

Faire progresser l'adaptation aux changements climatiques

Reconnaître les impacts croissants des changements climatiques sur la santé humaine, le Ministère aide les systèmes de santé à devenir plus résilients. En 2026-2027, par l'entremise du Programme de renforcement des capacités en matière de changements climatiques et de santé, Santé Canada financera des projets qui aideront les autorités sanitaires à planifier et à répondre aux risques pour la santé liés au climat et à se concentrer sur la protection des Canadiens contre la chaleur extrême. Le Ministère travaillera également avec les PT et d'autres partenaires pour transmettre des connaissances, des outils et des pratiques exemplaires, permettant aux systèmes de santé de mieux protéger la santé des Canadiens dans un climat changeant.

Retour au résultat ministériel 3 : Les Canadiens ont accès à des produits de santé qui répondent aux exigences d'innocuité, d'efficacité et de qualité.

Résultat ministériel 5 : Les Canadiens font des choix sains

Aider les Canadiens à faire des choix sains dans leur vie quotidienne est une partie essentielle de la responsabilité de Santé Canada en matière de protection de la santé et de promotion de la santé.

Les résultats que nous prévoyons atteindre

▼ Dans la présente section

- Réduire le fardeau réglementaire tout en protégeant la santé et sécurité des Canadiens
- Assurer la salubrité et la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire canadien, y compris en réponse aux risques d'origine alimentaire et aux dangers émergents
- Promouvoir une saine alimentation et prendre des mesures pour protéger les Canadiens, en particulier les jeunes, contre les méfaits de l'alcool, du cannabis, du vapotage et du tabac

Réduire le fardeau réglementaire tout en protégeant la santé et sécurité des Canadiens

Dans le cadre du rôle de Santé Canada pour protéger la santé et de la sécurité des Canadiens, le Ministère applique des lois et des règlements liés aux aliments, au cannabis, au vapotage et aux produits du tabac. Par exemple, Santé Canada mène des activités de conformité et d'application de la loi pour s'assurer que les parties réglementées respectent les exigences de la Loi sur le cannabis en faveur d'un marché du cannabis légal, sûr et bien réglementé. De même, le Ministère surveille également ceux qui fabriquent, importent ou vendent des produits du tabac et de vapotage, effectue des essais de produits et publie des rapports de conformité et d'application de la loi.

Les plans pour moderniser la surveillance réglementaire et réduire le fardeau administratif en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Modifier l'article 37 de la Loi sur les aliments et drogues pour éliminer les obstacles inutiles pour les fabricants canadiens qui exportent des produits alimentaires afin de fournir un environnement réglementaire plus prévisible et leur permettre de concourir sur les marchés nationaux et internationaux.

- Continuer à moderniser la réglementation des aliments pour nourrissons et des aliments destinés à un usage diététique spécial afin de réduire le fardeau réglementaire, de permettre l'innovation et d'améliorer l'harmonisation internationale dans le but d'améliorer l'accès et de prévenir les pénuries futures.
- Réduire le fardeau administratif des titulaires de licence de cannabis et des parties réglementées, tout en maintenant la surveillance de la santé publique et de la sécurité publique dans le cadre fédéral du cannabis. Par exemple, simplifier les formulaires et les conseils et examiner comment simplifier les exigences en matière de rapports sur la chaîne d'approvisionnement en matière de cannabis.

Assurer la salubrité et la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire canadien, y compris en réponse aux risques d'origine alimentaire et aux dangers émergents

Santé Canada soutient l'industrie dans la mise sur le marché de produits novateurs tout en maintenant un système alimentaire de classe mondiale. Renforcer la capacité du Ministère à répondre aux avancées scientifiques et technologiques, tout en garantissant la salubrité et la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire canadien. Les plans pour 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Moderniser les processus, les orientations et les règlements pour certaines exigences alimentaires et nutritionnelles afin de soutenir l'adoption de nouvelles technologies et de répondre aux besoins du marché. Cela comprend la mise à jour de la façon dont la qualité des protéines dans les aliments est mesurée et la réduction ou l'élimination de certaines exigences préalables à la mise sur le marché pour certains additifs alimentaires.
- Développer des règlements sur la salubrité des aliments ciblés qui peuvent s'ajuster rapidement aux nouveaux risques scientifiques et

aux risques émergents et fournir aux entreprises des processus administratifs simplifiés.

- Recueillir et analyser des données sur les aliments préemballés pour surveiller la qualité nutritionnelle de l'approvisionnement alimentaire (par exemple, teneur en sucres, teneur en sodium et teneur en gras saturés) à la suite de la mise en œuvre du règlement sur l'étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage et dans le cadre de l'évaluation des progrès de l'industrie vers l'atteinte des objectifs de réduction du sodium pour 2025.
- Fournir des conseils à l'industrie sur les exigences de Santé Canada lors de la soumission d'évaluations du potentiel des protéines alimentaires nouvelles ou modifiées à provoquer une réaction allergique. Cette ligne directrice aidera le Ministère à examiner les résultats de l'évaluation, avant que l'autorisation ne soit accordée pour vendre les produits.
- Renforcer les partenariats internationaux pour faire progresser la salubrité des aliments et la nutrition, améliorer la compréhension de Santé Canada des enjeux alimentaires mondiaux, et promouvoir des normes scientifiques et l'évaluation des risques.

Promouvoir une saine alimentation et prendre des mesures pour protéger les Canadiens, en particulier les jeunes, contre les méfaits de l'alcool, du cannabis, du vapotage et du tabac

Le Ministère aide les Canadiens à faire des choix sains grâce à l'éducation du public et aux initiatives de sensibilisation qui promeuvent l'alimentation saine et la salubrité des aliments, ainsi qu'à informer le public des méfaits et des risques de dépendance associés à l'alcool, au cannabis, au vapotage et aux produits du tabac, y compris Prévois à l'avance : Expérience

d'apprentissage pour connaître les risques liés à la consommation de substances et Qui dit vrai?. Les plans en 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Fournir des renseignements sur la saine alimentation pour soutenir des choix alimentaires sains. Cela peut aider à réduire les maladies chroniques liées à l'alimentation, qui mettent à rude épreuve le système de santé du Canada et réduisent la productivité de la main-d'œuvre. Le Ministère continuera à faire avancer les initiatives pour soutenir les Canadiens dans leurs choix plus sains.
- Soutenir la santé nutritionnelle des Canadiens et leur bien-être grâce à l'utilisation et à la compréhension du Guide alimentaire canadien et à encourager une alimentation saine.
- Publier des lignes directrices révisées sur la nutrition infantile avec la Société canadienne de pédiatrie, les diététistes du Canada, le Comité canadien pour l'allaitement, Services aux Autochtones Canada et l'Agence de la santé publique du Canada, qui soutiendront les professionnels de la santé fournissant des conseils aux parents et aux soignants de nourrissons de la naissance à 6 mois au Canada.
- Aider les Canadiens, en mettant l'accent sur les jeunes et les jeunes adultes, à prendre des décisions éclairées concernant le cannabis grâce à des campagnes d'éducation du public sur les risques pour la santé de la consommation de cannabis, tout en surveillant les changements dans les connaissances et les comportements par le biais de la recherche et de la surveillance.
- Réduire le tabagisme à moins de 5 % d'ici 2035 en continuant à mettre en œuvre la Stratégie canadienne sur le tabac, par exemple, en sensibilisant les gens aux ressources et aux services disponibles par l'entremise des outils pour une vie sans fumée pour les aider à cesser de fumer.

- Informer les jeunes sur les risques de dépendance à la nicotine à l'aide de ressources développées dans le cadre de la campagne Considère les conséquences du vapotage.

Retour au résultat ministériel 4 : Les Canadiens sont protégés des substances et des produits commerciaux et de consommation non sécuritaires.

L'analyse comparative entre les sexes plus

Santé Canada mettra en œuvre son Plan d'action sur l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG Plus) (2026-2030), qui vise à intégrer les considérations de sexe, de genre et de diversité dans les politiques ministérielles, les programmes, les services et la culture organisationnelle. Les 17 programmes dans la responsabilité essentielle 2 recueillent suffisamment de données pour permettre le suivi et l'établissement de rapports sur les répercussions du programme selon le genre et la diversité.

Le Ministère appliquera davantage son Plan d'action sur l'ACSG Plus pour les produits de santé par l'intermédiaire de ses programmes Produits pharmaceutiques, Médicaments biologiques et radiopharmaceutiques, Produits de santé naturels et Instruments médicaux. Santé Canada continuera de collecter, d'analyser et d'utiliser des données désagrégées pour surveiller les impacts selon le genre et la diversité, soutenir la conception d'essais cliniques inclusifs, aborder les pénuries de médicaments en fonction des données désagrégées, mettre à jour les directives de l'industrie et améliorer les examens de l'innocuité et de l'efficacité.

Le Ministère continuera de prendre en compte l'ACSG Plus lors de la révision des lignes directrices nutritionnelles et de l'affinement des évaluations des risques dans le cadre du programme Alimentation et

nutrition en analysant les données nutritionnelles désagrégées et en contrôlant les facteurs d'équité (c'est-à-dire, l'âge, le sexe, le groupe racial, l'identité autochtone, le revenu du ménage, l'éducation, la culture et la géographie). Cette analyse aide à s'assurer que les besoins des divers groupes de population dans l'échelle du Canada sont correctement reflétés.

Santé Canada continuera d'évaluer les risques pour la santé différentiels dans ses produits environnementaux et de consommation à travers ses programmes Qualité de l'air, Changements climatiques, Qualité de l'eau, Incidence des produits chimiques sur la santé, Sécurité des produits de consommation, Matières dangereuses utilisées au travail, Radioprotection et Pesticides. Ces programmes continueront de prendre en compte les facteurs de l'ACSG Plus, tels que le genre, la profession, l'éducation, l'emplacement, le statut d'immigration, etc., dans leur travail pour refléter et répondre aux besoins divers des groupes de population.

Santé Canada continuera de prendre en compte les modèles de consommation de substances et l'accès aux services en utilisant l'ACSG Plus à travers ses programmes Lutte antitabac, Substances contrôlées et Cannabis pour cibler les messages de santé publique et les stratégies de réduction des méfaits pour les diverses expériences des Canadiens.

Enfin, le Ministère continuera d'appliquer une optique d'ACSG Plus lors de la prestation du Programme d'aide aux employés (PAE), qui offre un soutien en santé mentale à plus de 90 ministères et organismes fédéraux, fourni dans le cadre du programme Services spécialisés de Santé Canada. La collecte de données de l'ACSG Plus dans le cadre du PAE comprendra des améliorations axées sur les personnes noires pour garantir des services inclusifs qui soutiennent mieux les employés faisant face à des obstacles systémiques dans les ministères et organismes fédéraux. Santé Canada

explorera également des améliorations pour d'autres secteurs de programme de services spécialisés, le Programme de santé au travail de la fonction publique et le Programme des personnes jouissant d'une protection internationale, où la collecte de données est plus limitée.

Services internes

▼ Dans la présente section

- Description
- Ressources prévues pour atteindre les résultats
- Plans visant à atteindre les cibles
- Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions
- services de communication
- services de gestion des finances
- services de gestion des ressources humaines
- services de gestion de l'information
- services des technologies de l'information
- services juridiques
- services de gestion du matériel
- services de gestion et de surveillance
- services de gestion des biens immobiliers

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 8 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 8 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

Ressources	Prévues
Dépenses	333 820 545 \$
Équivalents temps plein	2 038

Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et les ressources humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes de Santé Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Plans visant à atteindre les cibles

Cette section présente les plans élaborés par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

▼ Dans la présente section

- Bâtir une main-d'œuvre diversifiée et inclusive qui est résiliente, adaptable et équipée des outils nécessaires pour fournir des résultats aux Canadiens
- Offrir des communications inclusives, opportunes et fondées sur des données probantes

Bâtir une main-d'œuvre diversifiée et inclusive qui est résiliente, adaptable et équipée pour travailler dans un environnement numérique sécurisé afin de livrer des résultats pour les Canadiens

Une main-d'œuvre qualifiée et engagée, spécialisée en science, en réglementation et dans d'autres compétences de base, équipée des outils nécessaires, est essentielle pour obtenir des résultats pour les Canadiens. Le Ministère vise à garantir une main-d'œuvre diversifiée et inclusive qui est résiliente et adaptable, ainsi qu'un milieu de travail où tous les employés se sentent en sécurité et sont traités avec respect et équité.

Le Centre de l'ombudsman et de la résolution continuera d'offrir aux employés de tous les niveaux un espace sûr pour partager de leurs expériences et explorer des options, des recours et des ressources pour résoudre tout problème lié au travail sans crainte de représailles. Le Centre continuera à sensibiliser les personnes ayant le pouvoir d'agir aux problèmes systémiques et aux tendances, tout en favorisant des approches collaboratives pour gérer les préoccupations en milieu de travail. De plus, elle continuera d'offrir une gamme de services pour développer des compétences afin d'augmenter les compétences en gestion des conflits, communication et intelligence émotionnelle, ainsi que des outils pour favoriser un milieu de travail inclusif.

Guidé par un écosystème de valeurs et d'éthique solide, Santé Canada continuera de renforcer une culture où les valeurs de la fonction publique guident les décisions, les relations et les résultats. Ancrée dans la confiance, la responsabilisation et le leadership éthique, cette culture soutient les employés dans la prestation de services d'excellence aux Canadiens. Pour faire progresser davantage une main-d'œuvre diversifiée, inclusive et résiliente chez Santé Canada, les plans pour 2026-2027 comprennent ce qui suit :

- Mettre en œuvre le Plan d'accessibilité de 2026-2028 du Ministère et travailler avec des personnes handicapées pour cerner, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans le milieu de travail et dans nos services aux Canadiens, y compris les efforts pour soutenir la

réussite professionnelle et l'avancement des employés en situation de handicap.

- Faire avancer la Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada et mesurer les améliorations apportées à l'accessibilité, comme il est détaillé dans les rapports d'étape de Santé Canada.
- Soutenir le Plan d'action du gouvernement du Canada pour soutenir le personnel noir de la fonction publique en mettant en œuvre les engagements pris dans le cadre des améliorations centrées sur les personnes noires au Programme d'aide aux employés.
- Poursuivre les efforts pour soutenir l'adoption de la Loi sur les langues officielles en offrant une formation linguistique ciblée pour renforcer la capacité de Santé Canada à fournir des services dans les deux langues officielles et à maintenir cette capacité au fil du temps.
- Offrir une formation ciblée aux gestionnaires pour les aider à naviguer dans l'incertitude de la main-d'œuvre, à diriger par le changement et à adopter un leadership inclusif.
- Mettre en œuvre la Politique d'apprentissage des compétences culturelles autochtones du Ministère pour soutenir l'accomplissement des engagements du gouvernement envers la réconciliation et comme étape vers l'élimination du racisme à l'égard des Autochtones dans les systèmes de soins de santé.

Santé Canada collaborera à l'ensemble du portefeuille de la Santé pour améliorer et moderniser la sécurité de la main-d'œuvre, conformément à l'ensemble des politiques sur les services et le numérique du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les plans pour 2026-2027 comprennent la mise en œuvre des capacités numériques dans le cadre du Plan d'action sur la science ouverte et la création d'une organisation sécurisée et numérique en tirant parti des plateformes d'entreprise et de l'intelligence artificielle.

Offrir des communications inclusives, opportunes et fondées sur des données probantes

Santé Canada fournit des renseignements clairs, opportuns et fondés sur des données probantes en tirant parti de diverses plateformes de communication, y compris Canada.ca et les médias sociaux. En 2026-2027, des messages atteindront divers publics pour les informer sur le Régime canadien de soins dentaires, la santé mentale et les services de consommation de substances, ainsi que sur d'autres sujets liés à la santé et à la sécurité. Santé Canada continuera à mobiliser les employés régulièrement et à leur transmettre l'information par l'intermédiaire d'assemblées publiques accessibles et inclusives, ainsi que de messages à l'ensemble du personnel provenant des administrateurs généraux et des hauts fonctionnaires.

Le Ministère prendra également des mesures pour lutter contre la mésinformation et la désinformation, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les comportements en matière de santé et les résultats en matière de santé, ainsi que sur la capacité du gouvernement du Canada à répondre efficacement aux urgences sanitaires. Santé Canada travaillera avec l'Agence de la santé publique du Canada pour mettre en œuvre une stratégie conjointe visant à prévenir, à détecter et à répondre à la mésinformation et la désinformation en matière de santé. La stratégie soutiendra une collaboration interne efficace, favorisera la confiance du public externe, soutiendra la littératie en matière de santé et de médias, et encouragera la participation du public à la lutte contre les fausses informations.

Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones

Santé Canada s'engage à créer des possibilités économiques pour les peuples autochtones et à faire avancer les efforts de réconciliation du gouvernement du Canada. Dans le cadre de cet engagement, le Ministère vise à attribuer au moins 5 % de la valeur totale des contrats de Santé Canada à des entreprises détenues et dirigées par des peuples autochtones.

En 2024-2025, le Ministère a continué à faire face à des défis dans l'approvisionnement en biens et services spécialisés en sciences et en santé tels que des laboratoires, des instruments médicaux et optiques, ainsi que des services de santé psychologique et mentale provenant d'entreprises autochtones en raison de la capacité limitée.

Santé Canada prévoit des contraintes similaires en 2026-2027. Par conséquent, ces catégories continueront d'être exclues du calcul de l'objectif de 5 %. Le Ministère reste engagé à travailler avec des partenaires tels que Services aux Autochtones Canada, Soutien en approvisionnement Canada et Buy Social pour évaluer et surveiller la capacité autochtone dans ces domaines spécialisés.

Pour atteindre l'objectif de 5 %, Santé Canada, par l'entremise de sa stratégie d'approvisionnement autochtone, déterminera les possibilités pour les entreprises autochtones en prenant les mesures suivantes :

- Rendre périodiquement compte aux cadres supérieurs, aux autorités contractantes et aux propriétaires d'entreprises sur les progrès réalisés vers l'objectif.
- Intégrer la planification des approvisionnements avec les processus de planification ministériels avant le début de l'exercice financier afin de déterminer rapidement les possibilités pour les entreprises autochtones.
- Mettre à jour des ressources pour les propriétaires fonctionnels et les autorités contractantes sur les exigences des politiques, les outils

disponibles et les stratégies, selon le cas.

- Sensibiliser davantage les propriétaires d'entreprises, les autorités contractantes et la haute direction, notamment en promouvant des exigences de formation obligatoires sur les considérations autochtones dans l'approvisionnement pour les nouveaux employés.
- Participer à des réunions interministérielles et à des groupes de travail, tels que le réseau de coordonnateurs de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones de Services aux Autochtones, pour élaborer des directives et faire part des pratiques exemplaires.

Tableau 9 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 9 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

Champ de déclaration de 5 %	Résultats réels de 2024-2025	Résultats prévus pour 2025-2026	Résultats projetés pour 2026-2027
Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones	9,01 %	5,0 %	5,0 %

[Retour au Résultat ministériel 5 : Les Canadiens font des choix sains.](#)

Considérations à l'échelle du ministère

▼ Dans la présente section

- [Priorités gouvernementales connexes](#)

- Principaux risques

Priorités gouvernementales connexes

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable des Nations Unies

Dans le cadre de l'engagement du Canada à appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la contribution nationale de Santé Canada au moyen de politiques, de programmes et d'initiatives en cours fait progresser un total de cinq ODD.

Le Ministère fait progresser l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) grâce aux activités de la responsabilité essentielle 1. Santé Canada fait également progresser l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 11 (Villes et communautés durables), l'ODD 12 (Consommation et production responsables); et l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) grâce aux activités de la responsabilité essentielle 2.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de Santé Canada au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre stratégie ministérielle de développement durable.

Intelligence artificielle

En 2026-2027, Santé Canada déploiera l'intelligence artificielle au sein du Ministère en prenant les mesures suivantes :

- **Augmenter la productivité et diminuer les coûts d'exploitation** – Le Ministère utilisera l'intelligence artificielle pour soutenir les services

internes, y compris la traduction des communications internes et l'automatisation des rapports. La planification est également en cours pour améliorer le soutien du service d'assistance à l'aide des agents virtuels et des solutions de billetterie intelligentes.

- **Améliorer la prestation de services** – Le Ministère tirera parti de l'intelligence artificielle pour améliorer la façon dont les Canadiens trouvent de l'information sur Canada.ca et explorera comment elle peut être utilisée pour moderniser et simplifier les processus d'examen d'admissibilité des membres du Régime canadien de soins dentaires afin de soutenir l'efficacité du programme.
- **Réaliser le mandat du Ministère** – Santé Canada intégrera l'intelligence artificielle dans les processus scientifiques et réglementaires afin de renforcer la surveillance, la surveillance et la prise de décisions. Par exemple, l'intelligence artificielle soutiendra l'examen des pesticides et la surveillance en améliorant le dépistage, le triage et l'analyse de la littérature scientifique. Le Ministère tirera également parti de la modélisation prédictive et des outils d'apprentissage automatique pour soutenir l'identification précoce des risques pour la santé environnementale en traitant de grands volumes de données, ce qui permettra des évaluations des risques pour la santé environnementale plus efficaces. Les outils de reconnaissance d'images et d'analyse de documents aideront les inspecteurs de Santé Canada à évaluer plus rapidement et avec plus de précision les étiquettes sur des produits réglementés tels que les médicaments, les instruments médicaux et les produits de consommation, afin de déterminer s'ils sont conformes à la réglementation ou pour détecter des documents modifiés.

Santé Canada préparera la main-d'œuvre à l'adoption de l'intelligence artificielle en prenant les mesures suivantes :

- **Requalifier la main-d'œuvre pour utiliser l'intelligence artificielle de manière sécuritaire et efficace, et mettre en œuvre la gestion du changement et la préparation des données** – Le Ministère améliorera la formation sur la littératie en matière d'intelligence artificielle pour tous les employés. Cette formation se concentrera sur les méthodes et les approches, l'éthique, la protection des renseignements personnels, l'accessibilité et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, ce qui permettra au personnel d'automatiser des tâches simples et d'améliorer les flux de travail de données conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Santé Canada offrira du matériel d'apprentissage de l'entreprise, des cours et des orientations dans le cadre de sa stratégie de données, en veillant à l'alignement avec la Stratégie en matière d'intelligence artificielle pour la fonction publique fédérale et les politiques connexes sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.
- **Fournir l'accès aux outils d'intelligence artificielle et aux ressources approuvés nécessaires au développement de solutions d'intelligence artificielle** – Le Ministère continuera de mettre à l'essai les outils d'intelligence artificielle générative de Services partagés Canada et d'élargir l'utilisation de GCTraduction pour soutenir un milieu de travail plus agile et bilingue. Santé Canada soutiendra également un carrefour de la technologie de l'intelligence artificielle protégé. Cet environnement sécurisé fournira un soutien en matière de codage et une analyse documentaire scientifique pour permettre le développement de capacités d'intelligence artificielle et guider les projets du projet pilote à l'adoption.

Principaux risques

Risques principaux pour la responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé

1. Risque lié au respect de la Loi canadienne sur la santé : La capacité de Santé Canada de faire respecter efficacement la Loi canadienne sur la santé pourrait être compromise en raison des difficultés relatives à l'application de la Loi.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues
Surveiller et rendre compte de la conformité	<p>Appliquer la Loi canadienne sur la santé. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller la conformité à l'aide des rapports PT sur les frais facturés aux patients conformément au <u>Règlement concernant les renseignements sur la surfacturation et les frais modérateurs</u>. • <u>Faire rapport aux parlementaires</u> sur l'application et le fonctionnement de la Loi canadienne sur la santé.
Mettre en œuvre de nouvelles politiques	Aider les PT à mettre en œuvre la politique sur les services de la Loi canadienne sur la santé, à compter du 1er avril 2026, qui confirme que les services médicalement nécessaires fournis par des fournisseurs de soins de santé réglementés (par exemple, des infirmières praticiennes) sont couverts par la Loi canadienne sur la santé.

Réponses aux risques	Activités prévues
Travailler à résoudre les problèmes avec les PT	<p>Mobiliser les PT sur des problèmes de conformité potentiels et appliquer des déductions au montant équivalent au titre du <u>Transfert canadien en matière de santé</u> si des problèmes demeurent non résolus. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer le processus de remboursement décrit dans la <u>Politique de remboursement</u>. • Collaborer avec les PT pour élaborer des <u>Plans d'action de remboursement</u>.
Surveiller les litiges	<p>Suivre les litiges susceptibles de mettre en cause la Loi canadienne sur la santé et soutenir la participation fédérale au besoin, en particulier dans les cas remettant en question son administration.</p>
Surveiller les changements dans la prestation de soins de santé	<p>Déterminer les situations où les PT réduisent la couverture des services assurés selon le milieu de soins de santé, le mode de prestation ou le fournisseur (par exemple soins virtuels ou à distance). À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution de la situation qui pourrait avoir des répercussions sur la Loi canadienne sur la santé, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle. • Suivre les efforts PT visant à élargir la couverture publique pour les services de soins virtuels ou les équivalents à ceux d'un médecin.

2. Risque à la réputation : Les partenaires, les parties prenantes et les Canadiens pourraient perdre confiance dans la capacité de Santé Canada à mener des initiatives complexes et multijuridictionnelles si le Ministère ne respecte pas ses engagements et ne met pas en œuvre ses programmes en temps voulu et de manière efficace.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues
Favoriser des partenariats collaboratifs	<p>Établir des partenariats avec d'autres ministères fédéraux, organismes, et PT afin de partager les ressources, l'expertise et les responsabilités dans la mise en œuvre d'initiatives complexes. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer des accords bilatéraux avec les provinces et territoires, y compris <u>Travailler ensemble</u>, <u>Vieillir dans la dignité</u> et le <u>Régime national d'assurance-médicaments</u>, pour aborder les priorités en matière de santé. • Collaborer avec des partenaires fédéraux pour offrir des programmes complexes, tels que le <u>Régime canadien de soins dentaires</u>. • Réaliser des <u>consultations auprès des intervenants</u>, y compris les associations professionnelles, les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les groupes de patients sous-représentés et les partenaires autochtones, dans la conception et la prestation des programmes.

Réponses aux risques	Activités prévues
Assurer l'ouverture et la transparence	<p>Mettre régulièrement à jour les autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et territoires, les intervenants et le public pour partager des renseignements crédibles et établir la confiance. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fournir des renseignements fiables, précis, accessibles, simples et culturellement appropriés conçus en tenant compte des utilisateurs.• Communiquer régulièrement sur les priorités clés, y compris le soutien à l'accès aux soins de santé buccodentaire, la promotion des priorités du système de soins de santé partagés avec les provinces et territoires, et le traitement d'autres questions liées à la santé et à la sécurité.

Réponses aux risques	Activités prévues
Renforcer la surveillance et la gouvernance	<p>Maintenir la surveillance tout en respectant la responsabilité et la prise de décisions éthiques. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintenir des cadres de gouvernance solides, des politiques et des processus pour la conformité, une saine intendance et la meilleure valeur pour les actifs et les services, tout en surveillant la gestion des ressources et la gestion de l'approvisionnement et en produisant des rapports connexes, conformément aux normes établies.• Continuer à renforcer les pratiques de paiements de transfert en mettant en œuvre un cadre pour articuler des exigences communes fondées sur des principes pour les programmes de paiements de transfert, ce qui soutiendra un engagement cohérent et harmonisé avec les demandeurs et les bénéficiaires.• Continuer à établir des <u>organismes consultatifs externes</u> pour des initiatives à grande échelle.

Réponses aux risques	Activités prévues
Encourager l'innovation et l'efficacité opérationnelle	<p>Favoriser une culture de créativité et de résolution de problèmes, permettant au Ministère d'examiner des solutions novatrices à des défis complexes. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'innovation et les améliorations opérationnelles, y compris l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle pour améliorer la prestation de services et la prise de décision. • Offrir des possibilités de formation et de perfectionnement pour renforcer la capacité des employés à diriger et réaliser des initiatives complexes.

Risques principaux pour la responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé

3. Risque lié à la confiance du public : Les Canadiens pourraient ne pas faire confiance à la capacité de Santé Canada à protéger et à améliorer leur santé si le Ministère n'est pas considéré comme un organisme de réglementation fiable et considéré comme une source crédible d'information.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues
----------------------	-------------------

Réponses aux risques	Activités prévues
Mettre en œuvre des initiatives d'information	<p>Augmenter et mettre à jour les renseignements réglementaires sur la santé et l'innocuité dans les deux langues officielles pour les rendre clairs, accessibles et fondés sur des données probantes. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la transparence des <u>essais cliniques</u>, la salubrité des aliments et la surveillance des produits en améliorant l'accès numérique aux renseignements sur les médicaments et les instruments médicaux.• Fournir des mises à jour en temps opportun sur les <u>pénuries de médicaments et les préoccupations en matière d'approvisionnement, les rappels et les avis publics</u>, et améliorer l'expérience utilisateur sur les sites Web connexes.• Sensibiliser le public aux risques pour la santé liés au cannabis, à l'alcool, aux substances contrôlées, au tabac et au vapotage.• Promouvoir les activités de surveillance grâce à des outils comme le <u>Systeme canadien de surveillance des drogues et des substances</u> pour surveiller les tendances émergentes en matière de drogues au Canada.• Améliorer l'accès aux sciences de la santé et à la recherche en innocuité en publiant des données, des résultats d'enquête et des rapports.• Fournir des renseignements opportuns et fiables sur l'alimentation saine, aidant à contrer la mésinformation et la désinformation, ainsi

Réponses aux risques	Activités prévues
	qu'à guider les Canadiens par l'intermédiaire des environnements alimentaires complexes.
Offrir des possibilités de mobilisation aux Canadiens et aux intervenants	Offrir des occasions de participation significative dans l'élaboration de règlements et de politiques, conformément à l'initiative <u>Gouvernement ouvert</u> du gouvernement du Canada. À titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none">• Consulter les intervenants, les peuples autochtones et les communautés de langue officielle en situation minoritaire sur plusieurs initiatives et publier les activités sur la page <u>Consultation auprès des Canadiens</u> et dans la <u>Gazette du Canada</u>.

Réponses aux risques	Activités prévues
Renforcer le rôle de Santé Canada en tant qu'organisme de réglementation fiable	<p>Continuer à améliorer les outils, les processus et les ressources pour communiquer efficacement avec les personnes et les mobiliser sur les plateformes numériques. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Échanger proactivement des renseignements sur les produits de santé approuvés à l'aide d'initiatives telles que le <u>Portail des médicaments et produits de santé</u> et le <u>Portail des renseignements cliniques</u>, et communiquer rapidement et uniformément sur les risques pour la santé et la sécurité.• Améliorer la transparence concernant les pénuries nationales de médicaments et d'instruments médicaux et publier un rapport annuel sur les <u>pénuries de produits de santé au Canada</u>.• Continuer à publier les résultats des inspections sur les produits de santé dans la <u>base de données Inspections des médicaments et des produits de santé</u>.• Améliorer la transparence des activités de conformité et d'application de la loi sur le cannabis et le vapotage en continuant à publier le <u>rapport annuel d'inspection du cannabis</u>, en améliorant les données partagées sur le site <u>Gouvernement ouvert</u> et en élargissant les publications relatives aux inspections des produits de vapotage.• Renforcer l'accès du public à l'information réglementaire en améliorant les produits de

Réponses aux risques	Activités prévues
	communication et en simplifiant le processus de divulgation pour bâtir la confiance du public.
Faire avancer les initiatives de modernisation de la réglementation	<p>Continuer à moderniser les cadres réglementaires pour les rendre aussi solides, modernes, flexibles et efficaces que possible, tout en protégeant la santé, la sûreté et la sécurité des personnes et des collectivités au Canada. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire avancer la modernisation des cadres réglementaires et réduire le fardeau administratif en mettant en œuvre les initiatives prioritaires du <u>Rapport sur la réduction du fardeau administratif de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada.</u>

4. Risque réglementaire : La capacité de Santé Canada à contribuer à la protection de la santé des Canadiens pourrait être affaiblie en raison de la complexité et de la fragilité de la chaîne d'approvisionnement mondiale, du rythme rapide de l'innovation et de l'augmentation du commerce électronique provenant de sources mondiales.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues
----------------------	-------------------

Réponses aux risques	Activités prévues
Renforcer la surveillance	<p>Élaborer des stratégies et des outils pour renforcer la surveillance du marché, ainsi que la surveillance des produits émergents et des pénuries d'approvisionnement. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir et faire respecter la <u>Loi sur les aliments et drogues</u> et ses règlements.• Continuer à soutenir les efforts des forces de l'ordre et des services frontaliers pour détecter et perturber le commerce de drogues illicites en augmentant la surveillance des <u>précurseurs chimiques</u> utilisés dans la production de drogues illicites, et en élargissant l'analyse et le traçage des origines des drogues.• Mettre en œuvre des initiatives réglementaires et des plans (par exemple, le <u>Plan prospectif de la réglementation de Santé Canada</u>, le <u>plan d'action du Conseil de coopération en matière de réglementation</u> et le <u>Rapport sur la réduction du fardeau administratif de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada</u>) qui soutiennent les progrès dans l'élaboration de la réglementation.• Améliorer la détection et l'atténuation des <u>pénuries de produits de santé</u> en collaboration avec des parties réglementées et des partenaires de soins de santé.

Réponses aux risques	Activités prévues
	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les cadres réglementaires et la collaboration mondiale en participant à la <u>Commission du Codex Alimentarius</u> et en tirant parti des avis scientifiques internationaux pour soutenir la salubrité des aliments nationaux et mondiaux, ainsi que les cadres en matière de nutrition.• Continuer à améliorer la surveillance des marchés en ligne et des plateformes de commerce électronique dans l'ensemble des gammes de produits (par exemple, produits de santé, produits de consommation, tabac, vapotage, cannabis et pesticides) grâce à des stratégies s'appliquant à plusieurs produits, ainsi qu'à l'élaboration d'outils numériques et administratifs.

Réponses aux risques	Activités prévues
Profiter de l'expertise internationale sur les enjeux mondiaux	<p>Collaborer avec des organismes de réglementation internationaux et s'harmoniser avec des organismes de réglementation étrangers, le cas échéant, pour renforcer le système de réglementation du Canada et améliorer l'accès à des produits de santé sûrs, efficaces et de haute qualité. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Échanger des renseignements avec des partenaires internationaux sur les questions d'innocuité émergentes, les pénuries de produits de santé et l'élaboration de normes internationales.• Promouvoir <u>l'harmonisation internationale et la réduction des obstacles commerciaux</u> pour un accès plus rapide aux drogues pour les Canadiens.• Contribuer à la mise en œuvre de la <u>charte des essais cliniques du G7</u> et participer aux efforts mondiaux pour simplifier la coordination des essais.• Continuer à piloter le <u>programme pilote d'inspection unique des bonnes pratiques de fabrication</u> avec l'Australie et le Royaume-Uni, afin d'établir une approche coordonnée pour les inspections des sites de fabrication de médicaments étrangers.

Réponses aux risques	Activités prévues
Aborder l'évolution des modèles opérationnels dans la chaîne d'approvisionnement	<p>Renforcer la surveillance des sites étrangers participant à la fabrication de produits de santé. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les accords de recours et les mécanismes pour améliorer la surveillance de la fabrication de produits de santé, tout en évitant un fardeau réglementaire supplémentaire sur l'industrie. • Échanger des renseignements sur la non-conformité, tels que les résultats des inspections sur place à l'étranger, avec des organismes de réglementation de confiance qui ont établi des accords de confidentialité et de reconnaissance.

Risques principaux pour les Services internes

5. Risque pour les personnes : La capacité de Santé Canada à s'acquitter efficacement de son mandat peut être menacée en raison des défis que pose le maintien d'un effectif hautement performant, bilingue et diversifiée dans un milieu de travail sain.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues

Réponses aux risques	Activités prévues
Appuyer les initiatives de mieux-être en milieu de travail	<p>Investir dans les initiatives pour favoriser un milieu de travail sain et sécuritaire. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accorder la priorité à la santé mentale et à la santé et la sécurité psychologiques pour s'assurer que les employés disposent des ressources et du soutien nécessaires grâce au Plan pour les personnes de Santé Canada. • Fournir, par l'intermédiaire du Centre de l'ombudsman et de la résolution, un espace sûr indépendant, confidentiel et informel où tous les employés de Santé Canada peuvent explorer les options, les recours et les ressources pour résoudre divers problèmes qui pourraient nuire au bien-être au travail. • Fournir des conseils neutres et confidentiels, des orientations et des ressources aux employés et aux gestionnaires, par l'intermédiaire du Bureau du respect en milieu de travail, afin de prévenir et de résoudre le harcèlement en milieu de travail et la violence en milieu de travail. • Continuer à mettre en œuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité psychologiques dans le Ministère pour renforcer le bien-être des employés, favoriser la sécurité psychologique et s'aligner sur les normes nationales. • Moderniser le Programme de reconnaissance des employés ministériels pour assurer une reconnaissance des employés pertinente et significative.

Réponses aux risques	Activités prévues
Promouvoir la diversité, les valeurs et l'éthique, le bilinguisme et l'inclusion	<p>Encourager la diversité, le bilinguisme, l'inclusion et une solide base de valeurs et d'éthique. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'inclusion et l'accessibilité au sein du milieu de travail en soutenant les réseaux d'employés, en mettant en œuvre le deuxième Plan d'accessibilité de Santé Canada et en faisant progresser le Plan d'action sur l'inclusion, la diversité, l'équité et sur la lutte contre le racisme.• Continuer la mise en œuvre du Plan d'action ministériel en matière de langues officielles et élargir l'accès à la formation linguistique pour les employés autochtones, les employés noirs et racisés et les groupes de personnes handicapées afin de promouvoir le bilinguisme et l'inclusion en milieu de travail.• Promouvoir la responsabilisation, l'inclusion et le leadership éthique pour garantir l'application cohérente du Code de conduite au sein de l'organisation.• Fournir une formation et des critères d'évaluation clairs pour aider à réduire les préjugés systémiques dans les évaluations de gestion du rendement. Cela comprend l'éducation sur les préjugés inconscients, la lutte contre le racisme et la réconciliation, ainsi que le suivi et le rapport des tendances à travers les données et les analyses.

Réponses aux risques	Activités prévues
Maintenir une main-d'œuvre qualifiée et résiliente	<p>Maintenir une main-d'œuvre hautement performante avec des compétences appropriées et des compétences. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le perfectionnement professionnel et la formation grâce à des mesures de rendement claires, à des portails personnalisés et à la gestion équitable des talents. • Examiner les opérations à l'échelle de l'entreprise et les programmes pour cerner les possibilités d'innovation, réduire les chevauchements et les inefficacités, et améliorer la gestion de la charge de travail en tirant parti et en perfectionnant les capacités d'intelligence artificielle. • Continuer à soutenir le leadership et le rendement de la gestion grâce au parcours d'apprentissage des gestionnaires et des cadres, qui combine formation et expériences pratiques pour aider les dirigeants à bâtir et à maintenir des équipes hautement performantes. • Lancer une stratégie de gestion des talents pour tous les employés, y compris un inventaire ministériel pour cerner les talents existants dans les groupes de gestionnaires et de relève de cadres supérieurs afin d'augmenter la visibilité des talents internes et de promouvoir la mobilité du leadership.

6. Risque lié à la technologie et à l'infrastructure: La capacité de Santé Canada à offrir ses programmes et services pourrait être compromise en raison du vieillissement de l'infrastructure matérielle et informatique du

Ministère, de l'entretien différé, du financement limité, de la capacité limitée d'analyse des données et des difficultés à protéger les actifs informatiques contre les cyberattaques.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues
Continuer à mettre à jour l'infrastructure des TI et des laboratoires	<p>Doter les employés d'une infrastructure moderne, améliorée et sécurisée. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moderniser les outils tout en éliminant les technologies obsolètes et les systèmes. • Établir l'ordre de priorité des investissements pour remédier à l'infrastructure de laboratoire vieillissante à risque élevé, tout en faisant progresser la science de classe mondiale grâce à un engagement soutenu avec Laboratoires Canada. • Examiner les biens immobiliers de Santé Canada pour assurer une utilisation optimale et un dimensionnement approprié des laboratoires.
Promouvoir la transformation numérique	<p>Faire avancer la transformation des données numériques du Ministère telle qu'elle est décrite dans la Stratégie de données de Santé Canada comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation avec la <u>Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique fédérale</u>, les <u>Normes relatives au numérique</u>, la <u>Politique sur les résultats</u>, l'<u>Ambition numérique</u>, la <u>Stratégie en matière d'intelligence artificielle pour la fonction publique fédérale 2025-2027</u> et la <u>Politique sur les services et le numérique</u>.

Réponses aux risques	Activités prévues
Promouvoir la formation et la sensibilisation	<p>Assurer la vigilance du Ministère et sensibiliser les employés. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Offrir une formation et des communications sur la protection des renseignements personnels, l'accès à l'information, la sécurité, l'approvisionnement et les nouvelles technologies pour renforcer la sensibilisation et la conformité.• Réaliser des évaluations internes des risques liés à la protection des renseignements personnels et affiner la formation obligatoire sur la gestion des renseignements personnels.• Continuer à développer des outils et des ressources qui favorisent une culture de la sécurité et une intendance éthique au sein du Ministère.

Réponses aux risques	Activités prévues
Renforcer la surveillance	<p>Mettre en œuvre des stratégies de surveillance et favoriser une culture de transparence, de protection de la vie privée et de sécurité, à distance et sur place. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les politiques et les outils pour protéger les ressources d'information et le public, conformément aux politiques, aux directives et aux normes du Conseil du Trésor, comme la <u>Directive sur le filtrage de sécurité du Conseil du Trésor</u>. • Continuer à faciliter l'accès à l'information et à mettre en œuvre le Cadre de gestion de la protection des renseignements personnels révisé en élargissant son approche axée sur le risque aux initiatives comprenant des renseignements personnels et en faisant progresser le travail sur les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, les protocoles relatifs à la protection de la vie privée et la gestion des atteintes à la vie privée. • Fournir un soutien à la protection de la vie privée dédié au Régime canadien de soins dentaires afin de garantir que les exigences en matière de protection des renseignements personnels et l'accès à l'information sont respectés. • Réviser et mettre à jour régulièrement le Plan de continuité des activités pour garantir son harmonisation avec les besoins opérationnels actuels.

Principaux risques pour tous les domaines

7. Risque d'événements perturbateurs majeurs : La capacité de Santé Canada d'accomplir son mandat peut être compromise en raison des défis posés par des événements perturbateurs majeurs comme les événements météorologiques extrêmes et les pandémies.

Exemples clés des réponses aux risques par Santé Canada

Réponses aux risques	Activités prévues
-----------------------------	--------------------------

Réponses aux risques	Activités prévues
Favoriser l'engagement et la collaboration	<p>Travailler avec des ministères et des organismes fédéraux (par exemple, l'Agence de la santé publique du Canada, Innovation, Sciences et Développement économique, Services publics et Approvisionnement Canada) pour faire progresser une approche pangouvernementale afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aider à renforcer la capacité du Canada à répondre aux urgences futures ayant des répercussions sur la santé, notamment en collaborant avec <u>Préparation aux crises sanitaires Canada</u> pour améliorer la préparation à la pandémie du Canada en soutenant l'innovation industrielle en sciences de la vie.• Collaborer avec les PT pour améliorer la capacité du système de soins de santé à protéger les populations prioritaires.• Maintenir et renforcer les partenariats réglementaires internationaux pour permettre des interventions coordonnées et mutuellement bénéfiques lors de crises mondiales en matière de santé ou de sécurité.

Réponses aux risques	Activités prévues
Fournir des renseignements opportuns, fiables et fondés sur des données probantes	<p>Fournir aux PT, aux fournisseurs de soins de santé et aux Canadiens des renseignements opportuns, clairs et fondés sur des données probantes dans les deux langues officielles. Favoriser la confiance du public et renforcer l'engagement de Santé Canada envers l'ouverture et la transparence. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Publier des résumés des décisions réglementaires et des renseignements cliniques à l'appui pour les produits de santé sur le <u>Portail des médicaments et produits de santé</u> et le <u>Portail de renseignements cliniques</u>.• Fournir des renseignements sur la sécurité des produits de santé aux professionnels de la santé en émettant des communications sur les risques des produits de santé à l'aide de la <u>base de données des rappels, des avis et des avis de sécurité</u> et la publication mensuelle <u>InfoVigilance sur les produits de santé</u>.• Publier des résumés des examens de l'innocuité sur le <u>Portail des médicaments et produits de santé</u>.• Publier les résultats d'inspection et de conformité pour les entreprises réglementées au Canada.

Réponses aux risques	Activités prévues
Faciliter l'accès aux produits de santé	<p>Faciliter l'accès aux produits de santé nécessaires durant les crises majeures. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la prévention et le traitement des nouvelles maladies au moyen d'essais cliniques et de mesures souples. • Collaborer avec des parties réglementées et des partenaires des soins de santé pour gérer les pénuries de produits de santé. • Continuer à hiérarchiser et à accélérer l'examen des produits de santé ayant des besoins élevés et à maintenir des normes élevées en matière de qualité, d'innocuité et d'efficacité.
Améliorer les services internes	<p>Continuer d'optimiser la prestation des services pour respecter les engagements pendant les crises majeures. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec Services partagés Canada pour s'assurer d'une infrastructure de réseau fiable qui répond aux besoins opérationnels. • Maintenir des plans clairs et bien éprouvés en place pour les urgences, l'intervention en cas de crise, les communications, la continuité des activités, la protection des renseignements personnels et le rétablissement, basés sur des pratiques exemplaires et des leçons apprises.

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de Santé Canada au cours des trois prochains exercices et compare les dépenses prévues de l'exercice 2026-2027 avec les dépenses réelles de l'exercice en cours et des exercices précédents.

▼ Dans la présente section

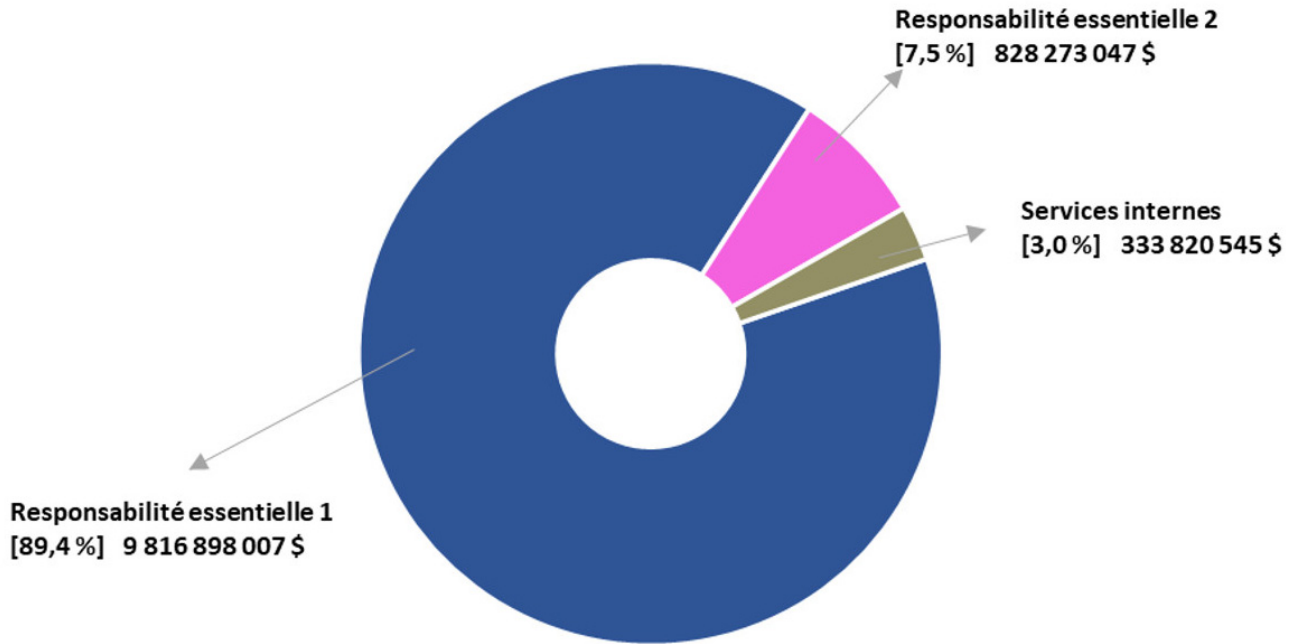
- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État des résultats condensé prospectif](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2023-2024 à 2028-2029.

Graphique 1 : Dépenses prévues par responsabilité essentielle en 2026-2027

Le graphique 1 présente les dépenses prévues par le ministère en 2026-2027 par responsabilité essentielle et les dépenses sur les services internes.



▼ Description textuelle du graphique 1

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027
Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé	9 816 898 007 \$
Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé	828 273 047 \$
Services internes	333 820 545 \$

▼ Analyse des dépenses prévues par responsabilité essentielle

La responsabilité essentielle 1 appuie le système national de soins de santé en fournissant des contributions et des paiements de transfert aux PT, ainsi qu'un financement aux universités et aux organisations pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens. Sur le total des dépenses prévues pour 2026-2027 pour la responsabilité essentielle 1, plus de 90 % du financement soutient le Régime canadien de soins

dentaires, les transferts aux PT dans le cadre du programme de paiements de transfert pour les priorités partagées en santé, la Stratégie nationale sur les médicaments pour le traitement des maladies rares, et les paiements aux PT pour fournir une couverture pour des médicaments d'ordonnance spécifiques et des produits connexes en vertu de [l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments](#).

Dans le cadre de la responsabilité essentielle 2, Santé Canada travaille avec des partenaires nationaux et internationaux pour évaluer, gérer et communiquer les risques et les avantages pour la santé et la sécurité associés aux produits de santé et de consommation, aux aliments, aux produits chimiques, aux pesticides, aux facteurs environnementaux, au tabac et aux substances contrôlées. Dans le cadre du mandat du Ministère et de ses lois et règlements d'application, Santé Canada examine et évalue des produits et délivre des licences d'établissement et des licences de vente. Pour 2026-2027, le financement soutiendra des programmes tels que la légalisation et la réglementation du cannabis au Canada, le Fonds d'urgence pour le traitement, le Programme de santé au travail de la fonction publique, et le Plan frontalier du Canada permettra en outre à Santé Canada de protéger et d'améliorer la santé des Canadiens.

Les services internes fournissent un soutien aux secteurs de programme de Santé Canada, ainsi que des services administratifs à l'Agence de la santé publique du Canada par l'entremise du Partenariat de services partagés. De tels services comprennent, mais sans s'y limiter, la gestion de la technologie de l'information, la prestation de services de communication, les services financiers et de ressources humaines, et l'aide à l'approvisionnement d'éléments pour faciliter l'efficacité et la rentabilité tant de Santé Canada que de l'Agence de la santé publique du Canada.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 10 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 10 indique la somme d'argent dépensée par Santé Canada au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes. Les montants de l'exercice 2025-2026 sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles de 2023-2024	Dépenses réelles de 2024-2025	Dépenses prévues pour 2025-2026
Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé	5 369 628 448	7 405 321 238	10 725 545 864
Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé	945 883 667	879 708 762	933 230 871
Total partiel	6 315 512 115	8 285 030 000	11 658 776 735
Services internes	526 781 104	464 435 180	433 035 267
Total	6 842 293 219	8 749 465 180	12 091 812 002

▼ Analyse des dépenses des trois derniers exercices

L'augmentation des dépenses pour 2024-2025 est principalement due au Régime canadien de soins dentaires, ainsi qu'à la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares.

L'augmentation des dépenses prévues pour 2025-2026 est principalement due à des augmentations du niveau de financement par rapport à l'exercice précédent pour ce qui suit :

- Le Régime canadien de soins dentaires.
- Les Paiements aux PT pour augmenter la couverture d'assurance-médicaments publique existante et pour fournir une couverture pour des médicaments d'ordonnance spécifiques et des produits connexes en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments.
- Le Fonds d'urgence pour le traitement.
- Le Fonds pour la santé mentale des jeunes.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 11 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 11 présente les dépenses prévues par Santé Canada au cours des trois prochaines années, par responsabilité essentielle et les dépenses sur les services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028	Dépenses prévues pour 2028-2029
Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé	9 816 898 007	8 395 806 873	7 882 270 648

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues pour 2026-2027	Dépenses prévues pour 2027-2028	Dépenses prévues pour 2028-2029
Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé	828 273 047	730 698 886	557 795 913
Total partiel	10 645 171 054	9 126 505 759	8 440 066 561
Services internes	333 820 545	323 933 882	297 349 184
Total	10 978 991 599	9 450 439 641	8 737 415 745

▼ Analyse des dépenses des trois prochains exercices

La diminution des dépenses prévues en 2027-2028 est principalement due à l'expiration des autorisations budgétaires pour ce qui suit :

- Renforcement de l'initiative des soins à domicile du Canada et des services de santé mentale.
- La Stratégie nationale sur les médicaments pour le traitement des maladies rares.
- Le Fonds d'urgence pour le traitement.
- Le Fonds pour les dispositifs et les fournitures pour le traitement du diabète.

Cela est compensé par une augmentation du financement pour le Régime canadien de soins dentaires et des paiements aux PT pour fournir une couverture pour des médicaments d'ordonnance spécifiques et des produits connexes en vertu de [l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments](#).

La diminution des dépenses prévues en 2028-2029 est principalement due à l'expiration des autorisations budgétaires pour les points suivants :

- Les soins de longue durée, amélioration de l'accès aux soins palliatifs et accès sécuritaire à l'aide médicale à mourir.
- La légalisation et réglementation du cannabis au Canada.
- La Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.
- La création d'un système de données sur la santé de calibre mondial pour les Canadiens.

Les décisions concernant le renouvellement des initiatives dont les autorisations budgétaires expirent seront prises dans les futurs budgets et reflétées en conséquence dans les estimations et les plans ministériels subséquents.

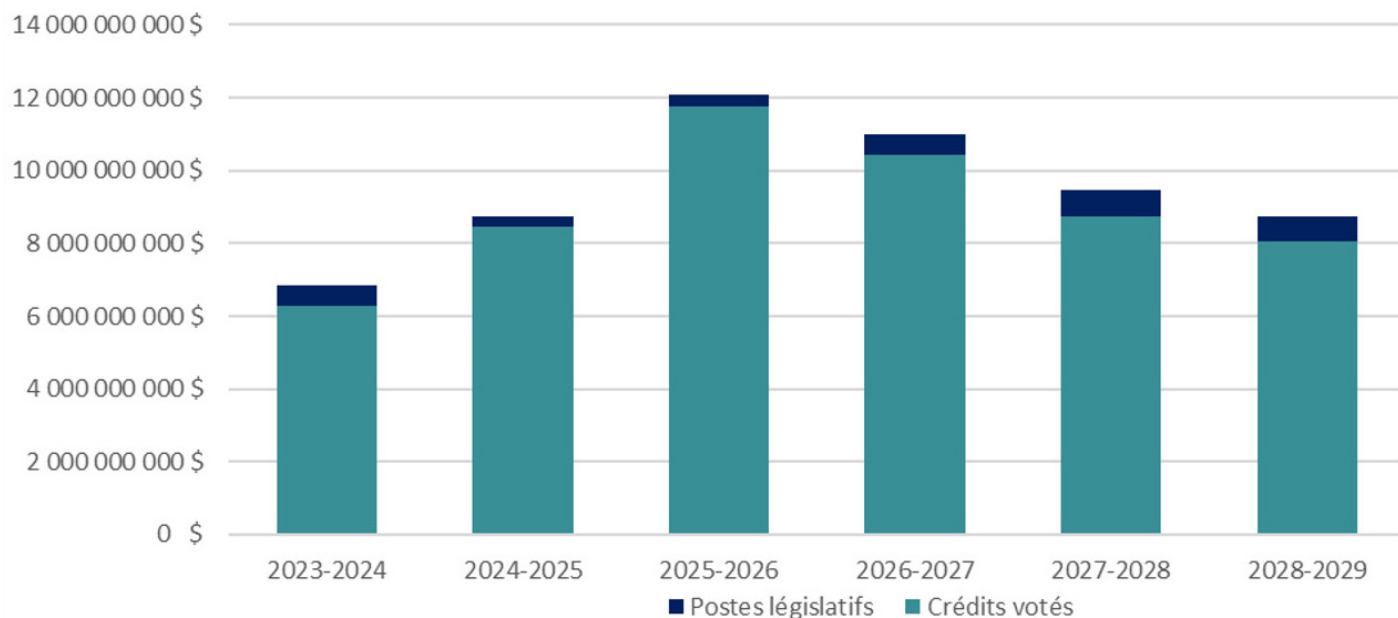
Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 2 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 2 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.



▼ Description textuelle du graphique 2

Cette figure illustre la tendance des dépenses de Santé Canada de l'exercice 2023-2024 à l'exercice 2028-2029; les dépenses, en millions de dollars, sont indiquées sur l'axe vertical; et la période, en exercices, est indiquée sur l'axe horizontal. Le graphique 2 comprend les renseignements qui suivent dans un graphique à barres.

Exercice	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2023-2024	6 842	6 276	566
2024-2025	8 749	8 446	303
2025-2026	12 092	11 764	328
2026-2027	10 979	10 427	552
2027-2028	9 450	8 747	703
2028-2029	8 737	8 051	686

▼ Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses de l'autorité votées ont augmenté en 2024-2025 en raison d'une augmentation et d'un reprofilage du financement pour le Régime canadien de soins dentaires, ainsi que pour la Stratégie nationale sur les médicaments pour le traitement des maladies rares. L'augmentation des dépenses prévues en 2025-2026 est principalement due à un financement supplémentaire pour le Régime canadien de soins dentaires.

Pour 2027-2028, la diminution est principalement due à l'expiration des autorisations budgétaires pour le suivant :

- Renforcement de l'initiative des soins à domicile du Canada et des services de santé mentale.
- La Stratégie nationale sur les médicaments pour le traitement des maladies rares.
- Le Fonds d'urgence pour le traitement.
- Le Fonds pour les dispositifs et les fournitures pour le traitement du diabète.

Cela est compensé par une augmentation du financement pour le Régime canadien de soins dentaires.

Finalement, pour 2028-2029, les réductions de dépenses prévues concernent l'expiration des autorisations budgétaires pour le suivant :

- Les soins de longue durée, amélioration de l'accès aux soins palliatifs et l'accès sécuritaire à l'aide médicale à mourir.
- La légalisation et réglementation du cannabis au Canada.
- La Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.
- La création d'un système de données sur la santé de calibre mondial pour les Canadiens.

Pour le financement législatif, en 2024-2025, il y avait une diminution prévue pour les paiements en vertu de la Loi sur la prestation dentaire. De plus, pour 2026-2027 et 2027-2028, il y a une augmentation du financement prévu par la loi pour les paiements aux PT afin d'accroître la couverture publique existante du régime d'assurance-médicaments et de fournir une couverture pour des médicaments d'ordonnance spécifiques et des produits connexes en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments.

Les décisions concernant le renouvellement des initiatives dont les autorisations budgétaires expirent seront prises dans les futurs budgets et reflétées en conséquence dans les estimations et les plans ministériels subséquents.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels de Santé Canada, consultez le Budget principal des dépenses de 2026-2027.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de Santé Canada de 2025-2026 à 2026-2027.

Tableau 12 : État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 (en dollars)

Le tableau 12 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2025-2026 à 2026-2027. Les montants projetés et prévus dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants projetés et prévus qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Renseignements financiers	Résultats projetés pour 2025-2026	Résultats prévus pour 2026-2027	Différence (prévus moins projetés)
Total des charges	12 121 113 231	11 075 405 035	(1 045 708 196)
Total des revenus	309 364 296	303 263 124	(6 101 172)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	11 811 748 935	10 772 141 911	(1 039 607 024)

▼ Analyse des résultats projetés et prévus

Santé Canada prévoit des dépenses de 11 075,4 millions de dollars selon le Budget principal des dépenses 2026-2027 et les renseignements sur les obligations. Ce montant ne comprend pas les Budgets supplémentaires futurs des dépenses. Il représente une diminution de 1 045,7 millions de dollars par rapport aux prévisions des résultats pour 2025-2026.

La diminution des résultats prévus est principalement attribuable à un réaménagement du financement du Régime canadien de soins dentaires pour 2025-2026.

Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation du niveau de financement pour soutenir une couverture pour des médicaments d'ordonnance spécifiques et des produits connexes en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'assurance médicaments.

Les dépenses prévues pour 2026-2027 par responsabilité principale sont les suivantes :

- Systèmes de soins de santé (9,5 milliards de dollars).
- Protection et promotion de la santé (1,2 milliards de dollars).
- Services internes (0,4 milliards de dollars).

Santé Canada obtient la majorité de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les revenus de Santé Canada proviennent des programmes qui appuient les responsabilités principales susmentionnées. Santé Canada prévoit des revenus totaux de 303,3 millions de dollars en 2026-2027 (2025-2026 309,4 millions de dollars).

Les sources de revenus par catégorie pour 2026-2027 sont les suivantes :

- Services de nature réglementaire (113,4 millions de dollars).
- Droits et privilèges (180,8 millions de dollars).
- Services de nature non réglementaire (112,2 millions de dollars).

Un état des résultats prospectif et des notes connexes pour 2026-2027 plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web de Santé Canada.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Tableau 13 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 13 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de Santé Canada pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice

sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2025-2026
Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé	453	479	568
Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé	6 638	6 617	5 998
Total partiel	7 091	7 095	6 566
Services internes	2 757	2 648	2 625
Total	9 848	9 743	9 191

▼ Analyse des ressources humaines pour les trois derniers exercices

Pour 2025-2026, une diminution des équivalents temps plein est principalement due à une diminution des ressources pour la légalisation et la réglementation du cannabis au Canada et à une optimisation du complément des équivalents temps plein pour se concentrer sur les activités prioritaires.

Tableau 14 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services

internes

Le tableau 14 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes de Santé Canada prévus au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus 2028-2029
Responsabilité essentielle 1 : Systèmes de soins de santé	583	561	520
Responsabilité essentielle 2 : Protection et promotion de la santé	5 993	5 940	4 719
Total partiel	6 576	6 501	5 239
Services internes	2 038	2 028	1 784
Total	8 614	8 529	7 023

▼ Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

La diminution des équivalents temps plein pour 2028-2029 est principalement due à l'expiration des autorisations budgétaires pour l'administration de la Loi sur le cannabis et ses règlements ainsi que la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances. De plus, les réductions d'EPT issues de l'examen approfondi des dépenses sont reflétées dans le tableau-ci-dessus pour 2028-2029.

Les décisions concernant le renouvellement des initiatives dont les autorisations budgétaires expirent seront prises dans les futurs budgets et reflétées en conséquence dans les estimations et les plans ministériels subséquents.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du Santé Canada :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [Initiatives horizontales](#)

Des renseignements sur la [stratégie de développement durable](#) de Santé Canada sont disponibles sur le site Web du Santé Canada.

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel de Santé Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

▼ Profil du ministère

Ministre de tutelle :

L'honorable Marjorie Michel, C.P., députée

Administratrice générale :

Shalene Curtis-Micallef

Portefeuille ministériel :

Santé

Instrument(s) habilitant(s) :

[Loi sur la procréation assistée](#), [Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation](#), [Loi canadienne sur la santé](#), [Loi sur le cannabis](#), [Loi réglementant certaines drogues et autres substances](#), [Loi sur les mesures de soins dentaires](#), [Loi sur le ministère de la Santé](#), [Loi sur les aliments et drogues](#), [Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses](#), [Loi sur les produits dangereux](#), [Loi sur les produits antiparasitaires](#), [Loi sur l'assurance médicaments](#), [Loi sur les dispositifs émettant des radiations](#), [Loi sur le tabac et les produits de vapotage](#).

[Liste des lois et règlements](#)

Année de constitution ou de création :

1913

▼ Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Ryan Higgs

Sous-ministre adjoint par intérim et dirigeant principal des finances

Santé Canada

Bureau du sous-ministre adjoint

200, promenade Églantine, pré Tunney

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Numéro de téléphone :

613-297-4952

Adresse courriel :ryan.higgs@hc-sc.gc.ca

Définitions

▼ Liste de termes

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) [Gender-based Analysis Plus (GBA Plus)]

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles

empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles

peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont les dépenses et les recettes liées aux créances et aux obligations financières du gouvernement à l'égard de parties extérieures. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des recettes liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et passif. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada ([Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#)).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les

stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2026-2027, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2025.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des

responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Date de modification : 2026-03-13